

POUR LA DISPEPSIE OU MAUVAISE DIGESTION, BUVEZ L'EAU ST-LÉON APRES CHAQUE REPAS, ET AVANT DE JEUNER POUR LA CONSTIPATION.

Gingras, Langlois & Cie Via-à-vis l'Archevêché.

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT"

POUR LA DISPEPSIE OU MAUVAISE DIGESTION, BUVEZ L'EAU ST-LÉON APRES CHAQUE REPAS, ET AVANT DE JEUNER POUR LA CONSTIPATION.

Gingras, Langlois & Cie Via-à-vis l'Archevêché.

Adresse : LA JUSTICE, QUÉBEC.

LUNDI, 31 MAI 1886.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

Vêtements de dessous POUR MESSIEURS

Je viens de recevoir d'Europe un magnifique assortiment de Froques et Caleçons pour messieurs, en : COTTON, MERINO, CACHEMIRE, ET EN SOIE, Que j'offre à des prix défiant toute compétition. JUGEZ : - Caleçons et Froques, toute grandeur, en Coton, depuis 25c. Caleçons et Froques, toute grandeur, en Merino Ecosais et Allemand, depuis 40c. Caleçons et Froques, toute grandeur, en Cachemire, depuis 60 c. Caleçons et Froques, toute grandeur, en Soie tissée, depuis \$1.75. Venez voir ces magnifiques valeurs, nous nous ferons un plaisir de vous les montrer.

L. A. BERGEVIN, 35 à 45, Rue Notre-Dame. 28 avril 1886.

FEUILLETON DE LA JUSTICE.

La Morte

DERNIÈRE PARTIE

VIII

Puis elle se releva d'un mouvement soudain et parut réfléchir quelques minutes en s'essuyant les yeux. Se dirigeant alors vers le laboratoire, elle ramassa le flacon qui était resté sur les dalles, et le remit à sa place dans le buffet chéno. Elle remonta ensuite l'escalier avec précaution et se retira chez elle. Aux premières lueurs du matin un bruit de pas déordonnés de cris et d'appels confus dans la maison l'avertit que la lugubre découverte était faite, sa femme de chambre affolée vint la chercher en toute hâte. Elle courut et versa encore quelques larmes, peut-être sincères, devant le corps inanimé de son tuteur. Au docteur Raymond, qui ne put que constater la mort par congestion, Sabine dit simplement qu'elle avait laissé la veille au soir son oncle dans la bibliothèque sous l'impression très profonde et très douloureuse que lui avait causée la mort de Mme de Vaudricourt, pour laquelle il avait une vive affection. Elle l'avait entendu, ajouta-t-elle, se reprocher avec une sorte de colère d'avoir été, par son imprévoyance, en partie cause de ce malheureux événement. Elle s'était étonnée et même inquiétée de le voir affecté par cette pensée à un degré extraordinaire. Le docteur Raymond admit que M. Tallevaut, fatigué et usé par des excès de travail, avait pu succomber subitement à l'émotion d'un violent chagrin. Cette version se répandit et sacréfit dans le pays, et il s'établit ainsi entre ces deux catastrophes également soudaines une espèce de lien qui les expliquait l'une par l'autre.

L'idée que la mort de Mme de Vaudricourt pût être le résultat d'un crime n'était venue et ne pouvait véritablement venir à personne; on avait vu depuis plusieurs mois la santé de cette jeune femme affaiblie et languissante; l'affection bien connue dont elle souffrait avait paru suivre son cours normal, et les derniers accidents qui avait brusquement emporté le malade ne différaient pas sensiblement de ceux auxquels elle était sujette depuis longtemps. Une perversité savante avait su choisir et doser la substance toxique de façon à en dissimuler les effets sous les symptômes réguliers de la maladie, tout en les accentuant jusqu'à les rendre mortels.

Quant aux indices qui auraient pu trahir le poison, la science et la sagacité supérieures du docteur Tallevaut avaient seul pu les soupçonner, on sait du reste que l'aconit, entre tous les poisons végétaux généralement si rebelles à l'analyse scientifique, est celui qui laisse le moins de traces, soit extérieures soit intérieures, dans l'organisme.

Pendant que Mlle Tallevaut, héritière de son oncle, continuait d'habiter La Saulaye avec sa mère infirme le comte de Vaudricourt, après avoir rendu à sa femme les devoirs suprêmes, partait avec la petite Jeanne pour Varville. Cette crise est piquante, et je cède au désir de me formuler à moi-même les impressions qu'elle me suggère, peut-être mûri par l'âge, pourrai-je en outre enrichir ces pages de quelques réflexions philosophiques d'une certaine valeur. Deux mots seulement du triste passé, dont je ne parlerai jamais qu'avec respect. Je n'ai pas été heureux avec ma première femme et elle n'a pas été heureuse avec moi; j'ai même le regret profond de pouvoir supposer que sa jeune existence a été brisée par le chagrin. Cependant que pourrais-je me reprocher? Elle avait la foi, et je ne l'avais pas. Rien de plus. Mon

dit en Angleterre chez les parents des Courtheuse et il y demeura une partie de l'hiver, chassant et voyageant. Revenu en France, et après un nouveau séjour à Varville près de sa fille, il retourna à Valmoutiers pour la première fois depuis son voyage. Il en était parti sans avoir revu Sabine; mais aussitôt arrivé à Varville, il lui avait écrit, pour lui exprimer à l'occasion de la mort de M. Tallevaut sa douloureuse sympathie et ses regrets personnels. Elle lui avait répondu sur le même ton de politesse brève et réservée. Plus tard, étant en Angleterre, il lui avait écrit de nouveau à deux ou trois reprises, avec plus d'abandon, en revenant peu à peu au ton amical et enjoué qui marquait autrefois leurs relations, mais sans jamais faire allusion à la scène d'intimité tendre qui avait précédé de si peu de jours la mort d'Aliette.

Quand il la revit elle était encore en grand deuil, et sa toilette sévère relevait encore le caractère de sa beauté, de cette beauté sombre et passionnée qui l'avait suivi au delà du détroit et qui avait effacé peu à peu dans son souvenir l'image de la pauvre morte. Toutefois il hésita un peu avant de prendre la résolution qui semblait lui être fatalement imposée. Quelque chose en lui se débattait sourdement contre l'idée de son union avec Mlle Tallevaut, et pourtant, il finit par se persuader qu'après ce qui s'était passé entre eux, après la véritable déclaration qu'il lui avait adressée la délicatesse même et l'honneur lui commandaient de l'épouser, dès qu'il était libre et qu'elle l'était aussi.

Il était d'ailleurs trop jeune pour ne pas se remarier, et après la douloureuse expérience de son premier mariage, comment ne pas choisir entre toutes cette jeune fille d'une éducation exceptionnelle, chez laquelle il ne trouverait ni les vices d'une précoce dépravation mondaine, ni l'étroitesse du préjugé religieux, mais simplement avec une haute culture d'esprit, les sentiments et les principes d'un honnête homme.

Par dessus tout, il savait qu'il ne pouvait la posséder qu'en l'épousant et la possession de cette créature superbe vaillante, et farouche, était devenu la pensée maîtresse, la pensée unique, la pensée brûlante de ses jours et de ses nuits. Il voulait laisser passer l'anniversaire de la mort d'Aliette, et ce fut seulement au mois de juin qu'il retourna à Varville pour faire part à Mme de Courtheuse de sa détermination. Il lui représenta que, n'ayant pas de fils, il croyait devoir à son nom et à la mémoire de son oncle de se remarier; il épousait Mlle Tallevaut, qui était une personne d'élite et qui en outre se recommandait à lui par le dévouement qu'elle avait autrefois montré à sa fille et à sa femme. Pour adoucir à la mère d'Aliette le coup qu'il lui portait, il lui déclara qu'il comptait lui laisser la petite Jeanne, tout en lui demandant la permission de venir la voir souvent à Varville. Ce ne fut pas sans une véritable amertume de cœur qu'il se décida à se séparer ainsi de sa fille, qu'il aimait tendrement. Mais c'était un secret hommage qu'il rendait encore, malgré lui, à celle qui n'était plus là pour veiller sur son enfant.

Trois mois après, Sabine Tallevaut était la femme de Bernard, et dans l'hiver de la même année, après un voyage dans différentes contrées de l'Europe, le comte et la comtesse de Vaudricourt s'installaient à Paris dans un somptueux appartement de l'avenue des Champs Élysées. Ce fut environ deux ans après son mariage avec Sabine que M. de Vaudricourt eut devoir prendre la plume, et ajouta à son journal secret depuis si longtemps interrompu, les pages suivantes.

JOURNAL DE BERNARD. — (Suite)

Paris, février 188...

Ma vie aura été incontestablement un des plus extraordinaires de ce temps... Si j'en étais le simple spectateur, elle m'intéresserait de ja vivement; on étant le principal acteur, elle m'intéresse encore davantage. Aujourd'hui, comme il y a dix ans, ma destinée traverse une crise. Cette crise est piquante, et je cède au désir de me formuler à moi-même les impressions qu'elle me suggère, peut-être mûri par l'âge, pourrai-je en outre enrichir ces pages de quelques réflexions philosophiques d'une certaine valeur. Deux mots seulement du triste passé, dont je ne parlerai jamais qu'avec respect. Je n'ai pas été heureux avec ma première femme et elle n'a pas été heureuse avec moi; j'ai même le regret profond de pouvoir supposer que sa jeune existence a été brisée par le chagrin. Cependant que pourrais-je me reprocher? Elle avait la foi, et je ne l'avais pas. Rien de plus. Mon

tort véritable avait été de ne pas prévoir ce qui devait fatalement arriver de l'union de deux êtres qui jouaient la vie à un point de vue opposé, l'un la regardant comme un don de Dieu, l'autre comme un don du hasard; l'un comme une épreuve et une priance, l'autre comme une jouissance viagère et une aventure sans lendemain. Il est évident que l'usage que l'on fait de la vie, suivant l'un ou l'autre de ces points de vue, doit être fort différent. N'en parlons plus. Si ma première femme m'affligeait la seconde m'amuse prodigieusement je me permettrais de dire, pour me servir en passant d'une locution populaire, — que ce n'est pas la religion qui l'étonne. Ce serait plutôt la science. Elle sait infiniment de choses; mais j'ai peur qu'elle ne les ait insuffisamment digérées, je suis assez de mon temps, et j'ai assez lu ou du moins parcouru mes auteurs pour la suivre dans ses théories philosophiques. Mais il me semble qu'elle en abuse et qu'elle en pousse la logique un peu loin. Elle a toujours un argument scientifique à l'appui de ses actions, de ses goûts et de ses dégoûts.

A la suite de notre voyage de nocces, pendant lequel je dois confesser que l'intelligence rare et très ouverte de Sabine m'avait donné de vives satisfactions, nous vinmes nous installer à Paris, où j'étais personnellement très heureux de faire ma rentrée. Mais je craignais que ma femme ne m'y suivit par pure complaisance, et qu'elle ne s'habitua difficilement à ce train de la vie parisienne auquel son existence sérieuse et retirée semblait l'avoir mal préparée. A cette égard j'éprouvai une surprise qui me fut d'abord pleinement agréable. (A suivre)

HISTOIRE DE JEU

On parlait d'un grec qui vient d'être exécuté, dans un cercle de Paris; et chacun racontait une histoire. Seul, notre ami le capitaine J... ne disait rien. — Vous serez donc le seul à ne pas fournir votre écot? lui demandai-je. — Si vous y tenez... — Parfaitement! — Fort bien! Cependant je vous prévins que mon histoire à moi, ne ressemble guère aux vôtres et que mon voleur est fort intéressant. — Tant mieux! On vous écoute, mon cher!

Le capitaine alluma une cigarette, et se mit debout contre la cheminée du salon. Nous nous étions rapprochés pour mieux l'entendre, avec cette avidité un peu curieuse des hommes qui ne sont, en somme, que de grands enfants. Au dehors, un gai soleil de juillet, qui luisait à travers les volets mi-clos. C'était il y a deux ans, dit le capitaine. Je tenais garnison à M..., une ennuyeuse petite ville dans un ennuyeux petit département. Pas une distraction; jamais de théâtre; à peine un affreux café-concert de bas étage. Une fois ma journée de travail terminée, je ne savais que faire, et peu à peu j'avais l'habitude d'aller chaque soir au cercle de l'Union, le seul que la ville possédait.

On le nommait ainsi parce qu'on y jouait peu, excepté pendant les trois grandes foires de l'année qui duraient chacune huit jours. Une après-midi d'automne, vers le commencement d'une de ces foires, j'arrivai au cercle de bonne heure. Il y avait beaucoup de monde que je ne connaissais pas; de riches fermiers qui venaient rarement en ville, ou des gentilshommes du pays qui abondaient peu leur château. — Une folie de jeunesse... madame... balbutiai-je... verrai vrotrefils, je le gronderai. Elle hochait gravement la tête. — Vous ne le verrez pas, capitaine. Il est engagé dans l'infanterie de marine, et je ne suis venue que lorsqu'il a été parti... Nous avions écouté le capitaine J... sans l'interrompre. Lorsqu'il se tut, il y eut un court silence. — Et le dénouement, capitaine? Qu'est devenu M. de Mertens? — Il est mort, messieurs. Il y a six mois, j'ai reçu une lettre qui venait de Kelung; une pauvre petite lettre, écrite d'une encre pâle, sur du papier jauni déjà. Elle contenait ces quelques lignes: "Je suis grièvement blessé... L'amiral Courbet vient de m'apporter la croix... mais je vais mourir... Je vous l'envoie, ma pauvre croix, à vous qui m'avez sauvé, et je serai heureux si vous la portez."

— Voilà pourquoi, messieurs, au lieu d'accrocher à mon uniforme la décoration que la chaudière m'a donnée, je porte la croix du sergent d'infanterie de marine Mertens, qui après s'être conduit comme un voleur, est mort à Kelung comme un héros. CONSEILS AUX COMMIS XII Sur ce continent, peu d'hommes comparativement arrivent à une haute position dans les affaires, en fait, dans aucune branche ou dans aucune profession, dans la place où ils sont nés. Pour réussir dans la culture de quelques plantes, il est nécessaire que le jardinier les transplante et alors elles atteignent une résistance une force inconnue auparavant. Il semble qu'il en soit de même pour beaucoup de jeunes gens qui ne réussissent que pauvrement là où ils ont passé leurs premières années; transportez-les dans une nouvelle ville, où ils sont entièrement étrangers et une nouvelle vigueur s'empare de leur existence; ils se mettent à l'œuvre avec un plein vouloir et accomplissent les actes qu'ils n'eussent jamais accomplis autrement. Loin d'anciennes relations et par conséquent débarrassé de l'habitude de perdre leur temps à leur argent, ils peuvent se donner entièrement aux questions d'affaires. Ils ne dépendent plus longtemps sur l'avis d'amis sur ce qu'ils doivent entreprendre, mais ne marquant à eux-mêmes le chemin qu'ils doivent suivre et c'est un fait surprenant avec quelle rapidité un jeune homme de moyens ordinaires ainsi placé arrive à ne dépendre que sur lui-même. Il trace ses plans pour le futur avec une sagesse qui semble prématurée, mais qui est le développement naturel de son isolement.

L'arbre qui est arrivé à sa maturité au milieu d'une forêt est bientôt renversé par les coups de vent quand les voisins sont coupés; mais l'arbre dans les terres ouvertes, qui a crû exposé à ces tempêtes défie la fureur des trombes. Ne comptant que sur lui-même pour appui, il a poussé ses racines profondément dans le sol et ainsi se maintient ancré en toute sûreté. Le caractère de l'homme qui a vécu parmi les amis sur l'appui de quels il comptait est un peu semblable à un arbre transplanté. Séparé d'eux l'appui lui manque et la faiblesse de sa nature est bien vite exposée. Mais l'homme qui a commencé parmi des étrangers et a appris à ne compter que sur lui-même, est de force à lutter contre les forces qui lui font obstacle, car les racines de son caractère ont pénétré au-dessous du sol de surface et lui sont une protection. Cette transplantation d'un jeune homme dans une communauté qui lui est étrangère, développe en lui un des traits de caractère les plus importants, celui de compter sur soi-même. Par ce développement, il acquiert une dignité qui le surprendra lui-même. Fut-il resté dans son village, il aurait été tom ou bill jusqu'à la fin de ses jours, sujet à tous les inconvénients qu'une telle familiarité entraîne avec elle. Mais parmi les étrangers cette familiarité offensante ne se fait pas jour et l'individu s'élève rapidement à une position sociale plus élevée. Les amitiés, qu'il forme alors, sont d'une nature plus conservatrice et d'un caractère à ne pas le gêner dans ses relations d'affaires, à moins que ses dispositions soient telles qu'elles fassent de lui un avortement comme homme d'affaires même dans les circonstances les plus favorables. Les circonstances ont tant à faire avec la formation du succès d'un jeune homme que son but doit être de se placer de lui-même dans les circonstances qui lui sont les plus favorables. Le Moniteur du Commerce

— Oh! dit un gros fermier riant, M. de Mertens a la veine; il peut tenir à banque ouverte. Le jeune homme était fort pâle; il y avait une sorte d'égarément dans ses yeux. — Banque ouverte! balbutiait-il. Ce fut comme un signal pour la malchance. Dix fois de suite le malheureux Mertens perdit. En un quart d'heure la banque avait sauté. Un autre joueur prit sa place et la partie continua, si animée, si passionnée, que je me laissai griser moi-même, et me mis à pointer comme tout le monde. Il n'y avait plus de place autour de la table, et je jouais debout, tenant à la main mon chapeau, où je jetais nerveusement mon gain qui grossissait de minute en minute. La partie était plus passionnée que jamais, quand quelqu'un me cria: — On vous vole, capitaine? Je fis un geste brusque, et d'instinct je saisis une main, la main de M. de Mertens où se froissait le billet de mille francs qu'il venait de me prendre, le visage du malheureux était convulsé. J'échangeai un regard avec lui, un seul, et je vis remuer quelque chose dans ses yeux agrandis par l'épouvante. — M. de Mertens est dans son droit, dis-je tranquillement, et je m'étonne qu'on ait osé porter une pareille accusation contre un homme tel que lui. Nous sommes associés; il a pris l'argent dont il avait besoin: voilà tout. Les explications furent b évées l'individu qui avait crié venait pour la première fois au cercle et ne connaissait pas M. de Mertens. Les joueurs qui se tenaient debout, étaient un peu pressés les uns contre les autres; le nouveau venu avait vu une main se glisser dans le chapeau, et croyant qu'on me volait, il avait crié. Il fit d'humbles excuses à M. de Mertens que tout le monde entourait en se lamentant sur le déplorable incident soulevé par la sottise d'un maladroit. Puis on se mit à jouer et M. de Mertens sortit. Trois jours se passèrent sans que j'eusse des nouvelles du jeune homme. Qu'il ne fut pas très friand de me revoir, rien de plus naturel. En le suivant, j'avais sauvé l'honneur posthume d'un brave soldat; mais enfin je trouvais étrange qu'il n'eût pas cherché d'une manière indirecte à me témoigner sa reconnaissance. Un soir je sortais de chez moi pour aller rendre quelques visites, lorsque mon ordonnance me dit qu'une dame m'attendait au salon. C'était une dame de quarante-cinq ans, au visage calme et fier, au regard loyal. — Je suis Mme de Mertens, me dit-elle. Mon fils m'a tout raconté, et je viens vous remercier de nous avoir gardé intact l'honneur de notre nom. — Madame... — Mon fils était follement amoureux d'une femme qui, toujours et toujours, lui demandait de l'argent. Il s'est ruiné pour elle, il a perdu. Vous savez le reste. J'étais fort mal à l'aise car la douleur de cette noble femme me demeurait profondément. Elle était debout devant moi et des larmes brillaient dans ses yeux noirs. — Une folie de jeunesse... madame... balbutiai-je... verrai vrotrefils, je le gronderai. Elle hochait gravement la tête. — Vous ne le verrez pas, capitaine. Il est engagé dans l'infanterie de marine, et je ne suis venue que lorsqu'il a été parti... Nous avions écouté le capitaine J... sans l'interrompre. Lorsqu'il se tut, il y eut un court silence. — Et le dénouement, capitaine? Qu'est devenu M. de Mertens? — Il est mort, messieurs. Il y a six mois, j'ai reçu une lettre qui venait de Kelung; une pauvre petite lettre, écrite d'une encre pâle, sur du papier jauni déjà. Elle contenait ces quelques lignes: "Je suis grièvement blessé... L'amiral Courbet vient de m'apporter la croix... mais je vais mourir... Je vous l'envoie, ma pauvre croix, à vous qui m'avez sauvé, et je serai heureux si vous la portez."

— Voilà pourquoi, messieurs, au lieu d'accrocher à mon uniforme la décoration que la chaudière m'a donnée, je porte la croix du sergent d'infanterie de marine Mertens, qui après s'être conduit comme un voleur, est mort à Kelung comme un héros. CONSEILS AUX COMMIS XII Sur ce continent, peu d'hommes comparativement arrivent à une haute position dans les affaires, en fait, dans aucune branche ou dans aucune profession, dans la place où ils sont nés. Pour réussir dans la culture de quelques plantes, il est nécessaire que le jardinier les transplante et alors elles atteignent une résistance une force inconnue auparavant. Il semble qu'il en soit de même pour beaucoup de jeunes gens qui ne réussissent que pauvrement là où ils ont passé leurs premières années; transportez-les dans une nouvelle ville, où ils sont entièrement étrangers et une nouvelle vigueur s'empare de leur existence; ils se mettent à l'œuvre avec un plein vouloir et accomplissent les actes qu'ils n'eussent jamais accomplis autrement. Loin d'anciennes relations et par conséquent débarrassé de l'habitude de perdre leur temps à leur argent, ils peuvent se donner entièrement aux questions d'affaires. Ils ne dépendent plus longtemps sur l'avis d'amis sur ce qu'ils doivent entreprendre, mais ne marquant à eux-mêmes le chemin qu'ils doivent suivre et c'est un fait surprenant avec quelle rapidité un jeune homme de moyens ordinaires ainsi placé arrive à ne dépendre que sur lui-même. Il trace ses plans pour le futur avec une sagesse qui semble prématurée, mais qui est le développement naturel de son isolement.

L'arbre qui est arrivé à sa maturité au milieu d'une forêt est bientôt renversé par les coups de vent quand les voisins sont coupés; mais l'arbre dans les terres ouvertes, qui a crû exposé à ces tempêtes défie la fureur des trombes. Ne comptant que sur lui-même pour appui, il a poussé ses racines profondément dans le sol et ainsi se maintient ancré en toute sûreté. Le caractère de l'homme qui a vécu parmi les amis sur l'appui de quels il comptait est un peu semblable à un arbre transplanté. Séparé d'eux l'appui lui manque et la faiblesse de sa nature est bien vite exposée. Mais l'homme qui a commencé parmi des étrangers et a appris à ne compter que sur lui-même, est de force à lutter contre les forces qui lui font obstacle, car les racines de son caractère ont pénétré au-dessous du sol de surface et lui sont une protection. Cette transplantation d'un jeune homme dans une communauté qui lui est étrangère, développe en lui un des traits de caractère les plus importants, celui de compter sur soi-même. Par ce développement, il acquiert une dignité qui le surprendra lui-même. Fut-il resté dans son village, il aurait été tom ou bill jusqu'à la fin de ses jours, sujet à tous les inconvénients qu'une telle familiarité entraîne avec elle. Mais parmi les étrangers cette familiarité offensante ne se fait pas jour et l'individu s'élève rapidement à une position sociale plus élevée. Les amitiés, qu'il forme alors, sont d'une nature plus conservatrice et d'un caractère à ne pas le gêner dans ses relations d'affaires, à moins que ses dispositions soient telles qu'elles fassent de lui un avortement comme homme d'affaires même dans les circonstances les plus favorables. Les circonstances ont tant à faire avec la formation du succès d'un jeune homme que son but doit être de se placer de lui-même dans les circonstances qui lui sont les plus favorables. Le Moniteur du Commerce

— Oh! dit un gros fermier riant, M. de Mertens a la veine; il peut tenir à banque ouverte. Le jeune homme était fort pâle; il y avait une sorte d'égarément dans ses yeux. — Banque ouverte! balbutiait-il. Ce fut comme un signal pour la malchance. Dix fois de suite le malheureux Mertens perdit. En un quart d'heure la banque avait sauté. Un autre joueur prit sa place et la partie continua, si animée, si passionnée, que je me laissai griser moi-même, et me mis à pointer comme tout le monde. Il n'y avait plus de place autour de la table, et je jouais debout, tenant à la main mon chapeau, où je jetais nerveusement mon gain qui grossissait de minute en minute. La partie était plus passionnée que jamais, quand quelqu'un me cria: — On vous vole, capitaine? Je fis un geste brusque, et d'instinct je saisis une main, la main de M. de Mertens où se froissait le billet de mille francs qu'il venait de me prendre, le visage du malheureux était convulsé. J'échangeai un regard avec lui, un seul, et je vis remuer quelque chose dans ses yeux agrandis par l'épouvante. — M. de Mertens est dans son droit, dis-je tranquillement, et je m'étonne qu'on ait osé porter une pareille accusation contre un homme tel que lui. Nous sommes associés; il a pris l'argent dont il avait besoin: voilà tout. Les explications furent b évées l'individu qui avait crié venait pour la première fois au cercle et ne connaissait pas M. de Mertens. Les joueurs qui se tenaient debout, étaient un peu pressés les uns contre les autres; le nouveau venu avait vu une main se glisser dans le chapeau, et croyant qu'on me volait, il avait crié. Il fit d'humbles excuses à M. de Mertens que tout le monde entourait en se lamentant sur le déplorable incident soulevé par la sottise d'un maladroit. Puis on se mit à jouer et M. de Mertens sortit. Trois jours se passèrent sans que j'eusse des nouvelles du jeune homme. Qu'il ne fut pas très friand de me revoir, rien de plus naturel. En le suivant, j'avais sauvé l'honneur posthume d'un brave soldat; mais enfin je trouvais étrange qu'il n'eût pas cherché d'une manière indirecte à me témoigner sa reconnaissance. Un soir je sortais de chez moi pour aller rendre quelques visites, lorsque mon ordonnance me dit qu'une dame m'attendait au salon. C'était une dame de quarante-cinq ans, au visage calme et fier, au regard loyal. — Je suis Mme de Mertens, me dit-elle. Mon fils m'a tout raconté, et je viens vous remercier de nous avoir gardé intact l'honneur de notre nom. — Madame... — Mon fils était follement amoureux d'une femme qui, toujours et toujours, lui demandait de l'argent. Il s'est ruiné pour elle, il a perdu. Vous savez le reste. J'étais fort mal à l'aise car la douleur de cette noble femme me demeurait profondément. Elle était debout devant moi et des larmes brillaient dans ses yeux noirs. — Une folie de jeunesse... madame... balbutiai-je... verrai vrotrefils, je le gronderai. Elle hochait gravement la tête. — Vous ne le verrez pas, capitaine. Il est engagé dans l'infanterie de marine, et je ne suis venue que lorsqu'il a été parti... Nous avions écouté le capitaine J... sans l'interrompre. Lorsqu'il se tut, il y eut un court silence. — Et le dénouement, capitaine? Qu'est devenu M. de Mertens? — Il est mort, messieurs. Il y a six mois, j'ai reçu une lettre qui venait de Kelung; une pauvre petite lettre, écrite d'une encre pâle, sur du papier jauni déjà. Elle contenait ces quelques lignes: "Je suis grièvement blessé... L'amiral Courbet vient de m'apporter la croix... mais je vais mourir... Je vous l'envoie, ma pauvre croix, à vous qui m'avez sauvé, et je serai heureux si vous la portez."

— Voilà pourquoi, messieurs, au lieu d'accrocher à mon uniforme la décoration que la chaudière m'a donnée, je porte la croix du sergent d'infanterie de marine Mertens, qui après s'être conduit comme un voleur, est mort à Kelung comme un héros. CONSEILS AUX COMMIS XII Sur ce continent, peu d'hommes comparativement arrivent à une haute position dans les affaires, en fait, dans aucune branche ou dans aucune profession, dans la place où ils sont nés. Pour réussir dans la culture de quelques plantes, il est nécessaire que le jardinier les transplante et alors elles atteignent une résistance une force inconnue auparavant. Il semble qu'il en soit de même pour beaucoup de jeunes gens qui ne réussissent que pauvrement là où ils ont passé leurs premières années; transportez-les dans une nouvelle ville, où ils sont entièrement étrangers et une nouvelle vigueur s'empare de leur existence; ils se mettent à l'œuvre avec un plein vouloir et accomplissent les actes qu'ils n'eussent jamais accomplis autrement. Loin d'anciennes relations et par conséquent débarrassé de l'habitude de perdre leur temps à leur argent, ils peuvent se donner entièrement aux questions d'affaires. Ils ne dépendent plus longtemps sur l'avis d'amis sur ce qu'ils doivent entreprendre, mais ne marquant à eux-mêmes le chemin qu'ils doivent suivre et c'est un fait surprenant avec quelle rapidité un jeune homme de moyens ordinaires ainsi placé arrive à ne dépendre que sur lui-même. Il trace ses plans pour le futur avec une sagesse qui semble prématurée, mais qui est le développement naturel de son isolement.

L'arbre qui est arrivé à sa maturité au milieu d'une forêt est bientôt renversé par les coups de vent quand les voisins sont coupés; mais l'arbre dans les terres ouvertes, qui a crû exposé à ces tempêtes défie la fureur des trombes. Ne comptant que sur lui-même pour appui, il a poussé ses racines profondément dans le sol et ainsi se maintient ancré en toute sûreté. Le caractère de l'homme qui a vécu parmi les amis sur l'appui de quels il comptait est un peu semblable à un arbre transplanté. Séparé d'eux l'appui lui manque et la faiblesse de sa nature est bien vite exposée. Mais l'homme qui a commencé parmi des étrangers et a appris à ne compter que sur lui-même, est de force à lutter contre les forces qui lui font obstacle, car les racines de son caractère ont pénétré au-dessous du sol de surface et lui sont une protection. Cette transplantation d'un jeune homme dans une communauté qui lui est étrangère, développe en lui un des traits de caractère les plus importants, celui de compter sur soi-même. Par ce développement, il acquiert une dignité qui le surprendra lui-même. Fut-il resté dans son village, il aurait été tom ou bill jusqu'à la fin de ses jours, sujet à tous les inconvénients qu'une telle familiarité entraîne avec elle. Mais parmi les étrangers cette familiarité offensante ne se fait pas jour et l'individu s'élève rapidement à une position sociale plus élevée. Les amitiés, qu'il forme alors, sont d'une nature plus conservatrice et d'un caractère à ne pas le gêner dans ses relations d'affaires, à moins que ses dispositions soient telles qu'elles fassent de lui un avortement comme homme d'affaires même dans les circonstances les plus favorables. Les circonstances ont tant à faire avec la formation du succès d'un jeune homme que son but doit être de se placer de lui-même dans les circonstances qui lui sont les plus favorables. Le Moniteur du Commerce

— Oh! dit un gros fermier riant, M. de Mertens a la veine; il peut tenir à banque ouverte. Le jeune homme était fort pâle; il y avait une sorte d'égarément dans ses yeux. — Banque ouverte! balbutiait-il. Ce fut comme un signal pour la malchance. Dix fois de suite le malheureux Mertens perdit. En un quart d'heure la banque avait sauté. Un autre joueur prit sa place et la partie continua, si animée, si passionnée, que je me laissai griser moi-même, et me mis à pointer comme tout le monde. Il n'y avait plus de place autour de la table, et je jouais debout, tenant à la main mon chapeau, où je jetais nerveusement mon gain qui grossissait de minute en minute. La partie était plus passionnée que jamais, quand quelqu'un me cria: — On vous vole, capitaine? Je fis un geste brusque, et d'instinct je saisis une main, la main de M. de Mertens où se froissait le billet de mille francs qu'il venait de me prendre, le visage du malheureux était convulsé. J'échangeai un regard avec lui, un seul, et je vis remuer quelque chose dans ses yeux agrandis par l'épouvante. — M. de Mertens est dans son droit, dis-je tranquillement, et je m'étonne qu'on ait osé porter une pareille accusation contre un homme tel que lui. Nous sommes associés; il a pris l'argent dont il avait besoin: voilà tout. Les explications furent b évées l'individu qui avait crié venait pour la première fois au cercle et ne connaissait pas M. de Mertens. Les joueurs qui se tenaient debout, étaient un peu pressés les uns contre les autres; le nouveau venu avait vu une main se glisser dans le chapeau, et croyant qu'on me volait, il avait crié. Il fit d'humbles excuses à M. de Mertens que tout le monde entourait en se lamentant sur le déplorable incident soulevé par la sottise d'un maladroit. Puis on se mit à jouer et M. de Mertens sortit. Trois jours se passèrent sans que j'eusse des nouvelles du jeune homme. Qu'il ne fut pas très friand de me revoir, rien de plus naturel. En le suivant, j'avais sauvé l'honneur posthume d'un brave soldat; mais enfin je trouvais étrange qu'il n'eût pas cherché d'une manière indirecte à me témoigner sa reconnaissance. Un soir je sortais de chez moi pour aller rendre quelques visites, lorsque mon ordonnance me dit qu'une dame m'attendait au salon. C'était une dame de quarante-cinq ans, au visage calme et fier, au regard loyal. — Je suis Mme de Mertens, me dit-elle. Mon fils m'a tout raconté, et je viens vous remercier de nous avoir gardé intact l'honneur de notre nom. — Madame... — Mon fils était follement amoureux d'une femme qui, toujours et toujours, lui demandait de l'argent. Il s'est ruiné pour elle, il a perdu. Vous savez le reste. J'étais fort mal à l'aise car la douleur de cette noble femme me demeurait profondément. Elle était debout devant moi et des larmes brillaient dans ses yeux noirs. — Une folie de jeunesse... madame... balbutiai-je... verrai vrotrefils, je le gronderai. Elle hochait gravement la tête. — Vous ne le verrez pas, capitaine. Il est engagé dans l'infanterie de marine, et je ne suis venue que lorsqu'il a été parti... Nous avions écouté le capitaine J... sans l'interrompre. Lorsqu'il se tut, il y eut un court silence. — Et le dénouement, capitaine? Qu'est devenu M. de Mertens? — Il est mort, messieurs. Il y a six mois, j'ai reçu une lettre qui venait de Kelung; une pauvre petite lettre, écrite d'une encre pâle, sur du papier jauni déjà. Elle contenait ces quelques lignes: "Je suis grièvement blessé... L'amiral Courbet vient de m'apporter la croix... mais je vais mourir... Je vous l'envoie, ma pauvre croix, à vous qui m'avez sauvé, et je serai heureux si vous la portez."

— Voilà pourquoi, messieurs, au lieu d'accrocher à mon uniforme la décoration que la chaudière m'a donnée, je porte la croix du sergent d'infanterie de marine Mertens, qui après s'être conduit comme un voleur, est mort à Kelung comme un héros. CONSEILS AUX COMMIS XII Sur ce continent, peu d'hommes comparativement arrivent à une haute position dans les affaires, en fait, dans aucune branche ou dans aucune profession, dans la place où ils sont nés. Pour réussir dans la culture de quelques plantes, il est nécessaire que le jardinier les transplante et alors elles atteignent une résistance une force inconnue auparavant. Il semble qu'il en soit de même pour beaucoup de jeunes gens qui ne réussissent que pauvrement là où ils ont passé leurs premières années; transportez-les dans une nouvelle ville, où ils sont entièrement étrangers et une nouvelle vigueur s'empare de leur existence; ils se mettent à l'œuvre avec un plein vouloir et accomplissent les actes qu'ils n'eussent jamais accomplis autrement. Loin d'anciennes relations et par conséquent débarrassé de l'habitude de perdre leur temps à leur argent, ils peuvent se donner entièrement aux questions d'affaires. Ils ne dépendent plus longtemps sur l'avis d'amis sur ce qu'ils doivent entreprendre, mais ne marquant à eux-mêmes le chemin qu'ils doivent suivre et c'est un fait surprenant avec quelle rapidité un jeune homme de moyens ordinaires ainsi placé arrive à ne dépendre que sur lui-même. Il trace ses plans pour le futur avec une sagesse qui semble prématurée, mais qui est le développement naturel de son isolement.

L'arbre qui est arrivé à sa maturité au milieu d'une forêt est bientôt renversé par les coups de vent quand les voisins sont coupés; mais l'arbre dans les terres ouvertes, qui a crû exposé à ces tempêtes défie la fureur des trombes. Ne comptant que sur lui-même pour appui, il a poussé ses racines profondément dans le sol et ainsi se maintient ancré en toute sûreté. Le caractère de l'homme qui a vécu parmi les amis sur l'appui de quels il comptait est un peu semblable à un arbre transplanté. Séparé d'eux l'appui lui manque et la faiblesse de sa nature est bien vite exposée. Mais l'homme qui a commencé parmi des étrangers et a appris à ne compter que sur lui-même, est de force à lutter contre les forces qui lui font obstacle, car les racines de son caractère ont pénétré au-dessous du sol de surface et lui sont une protection. Cette transplantation d'un jeune homme dans une communauté qui lui est étrangère, développe en lui un des traits de caractère les plus importants, celui de compter sur soi-même. Par ce développement, il acquiert une dignité qui le surprendra lui-même. Fut-il resté dans son village, il aurait été tom ou bill jusqu'à la fin de ses jours, sujet à tous les inconvénients qu'une telle familiarité entraîne avec elle. Mais parmi les étrangers cette familiarité offensante ne se fait pas jour et l'individu s'élève rapidement à une position sociale plus élevée. Les amitiés, qu'il forme alors, sont d'une nature plus conservatrice et d'un caractère à ne pas le gêner dans ses relations d'affaires, à moins que ses dispositions soient telles qu'elles fassent de lui un avortement comme homme d'affaires même dans les circonstances les plus favorables. Les circonstances ont tant à faire avec la formation du succès d'un jeune homme que son but doit être de se placer de lui-même dans les circonstances qui lui sont les plus favorables. Le Moniteur du Commerce

— Oh! dit un gros fermier riant, M. de Mertens a la veine; il peut tenir à banque ouverte. Le jeune homme était fort pâle; il y avait une sorte d'égarément dans ses yeux. — Banque ouverte! balbutiait-il. Ce fut comme un signal pour la malchance. Dix fois de suite le malheureux Mertens perdit. En un quart d'heure la banque avait sauté. Un autre joueur prit sa place et la partie continua, si animée, si passionnée, que je me laissai griser moi-même, et me mis à pointer comme tout le monde. Il n'y avait plus de place autour de la table, et je jouais debout, tenant à la main mon chapeau, où je jetais nerveusement mon gain qui grossissait de minute en minute. La partie était plus passionnée que jamais, quand quelqu'un me cria: — On vous vole, capitaine? Je fis un geste brusque, et d'instinct je saisis une main, la main de M. de Mertens où se froissait le billet de mille francs qu'il venait de me prendre, le visage du malheureux était convulsé. J'échangeai un regard avec lui, un seul, et je vis remuer quelque chose dans ses yeux agrandis par l'épouvante. — M. de Mertens est dans son droit, dis-je tranquillement, et je m'étonne qu'on ait osé porter une pareille accusation contre un homme tel que lui. Nous sommes associés; il a pris l'argent dont il avait besoin: voilà tout. Les explications furent b évées l'individu qui avait crié venait pour la première fois au cercle et ne connaissait pas M. de Mertens. Les joueurs qui se tenaient debout, étaient un peu pressés les uns contre les autres; le nouveau venu avait vu une main se glisser dans le chapeau, et croyant qu'on me volait, il avait crié. Il fit d'humbles excuses à M. de Mertens que tout le monde entourait en se lamentant sur le déplorable incident soulevé par la sottise d'un maladroit. Puis on se mit à jouer et M. de Mertens sortit. Trois jours se passèrent sans que j'eusse des nouvelles du jeune homme. Qu'il ne fut pas très friand de me revoir, rien de plus naturel. En le suivant, j'avais sauvé l'honneur posthume d'un brave soldat; mais enfin je trouvais étrange qu'il n'eût pas cherché d'une manière indirecte à me témoigner sa reconnaissance. Un soir je sortais de chez moi pour aller rendre quelques visites, lorsque mon ordonnance me dit qu'une dame m'attendait au salon. C'était une dame de quarante-cinq ans, au visage calme et fier, au regard loyal. — Je suis Mme de Mertens, me dit-elle. Mon fils m'a tout raconté, et je viens vous remercier de nous avoir gardé intact l'honneur de notre nom. — Madame... — Mon fils était follement amoureux d'une femme qui, toujours et toujours, lui demandait de l'argent. Il s'est ruiné pour elle, il a perdu. Vous savez le reste. J'étais fort mal à l'aise car la douleur de cette noble femme me demeurait profondément. Elle était debout devant moi et des larmes brillaient dans ses yeux noirs. — Une folie de jeunesse... madame... balbutiai-je... verrai vrotrefils, je le gronderai. Elle hochait gravement la tête. — Vous ne le verrez pas, capitaine. Il est engagé dans l'infanterie de marine, et je ne suis venue que lorsqu'il a été parti... Nous avions écouté le capitaine J... sans l'interrompre. Lorsqu'il se tut, il y eut un court silence. — Et le dénouement, capitaine? Qu'est devenu M. de Mertens? — Il est mort, messieurs. Il y a six mois, j'ai reçu une lettre qui venait de Kelung; une pauvre petite lettre, écrite d'une encre pâle, sur du papier jauni déjà. Elle contenait ces quelques lignes: "Je suis grièvement blessé... L'amiral Courbet vient de m'apporter la croix... mais je vais mourir... Je vous l'envoie, ma pauvre croix, à vous qui m'avez sauvé, et je serai heureux si vous la portez."

— Voilà pourquoi, messieurs, au lieu d'accrocher à mon uniforme la décoration que la chaudière m'a donnée, je porte la croix du sergent d'infanterie de marine Mertens, qui après s'être conduit comme un voleur, est mort à Kelung comme un héros. CONSEILS AUX COMMIS XII Sur ce continent, peu d'hommes comparativement arrivent à une haute position dans les affaires, en fait, dans aucune branche ou dans aucune profession, dans la place où ils sont nés. Pour réussir dans la culture de quelques plantes, il est nécessaire que le jardinier les transplante et alors elles atteignent une résistance une force inconnue auparavant. Il semble qu'il en soit de même pour beaucoup de jeunes gens qui ne

Sommaire des Annonces.

P. Gingras & Cie : Charbon sans pareil ! A. T. Constantin & Cie : Grande attraction et grande excitation. C. Paumier : Hôtel du duc de Kent. St-Colomb de Sillery : Les Anciens Canadiens. Oct. Lemieux & Cie : Enean de résidences de campagne. W. Simpson : Sel ! Sel ! Sel ! J. A. Bergeron : Hôtel Albion. N. S. Hardy : Cloches ! Cloches ! Elzéar Fortier : Ligne de Ste-Anne. Salle Jacques-Cartier : Les Boucaniers ou les Frères de la Côte. George M. Webster & Cie : Charbons Anthracites. Côté et Fagny : Grande vente de 3,000 verges de soie ! Ferblantier, plombier et couvreur : L. Z. Trudel. Barbier : J. Daigault. Le mal de tête guéri : MM. Gingras, Langlois & Cie. Pharmacien-chimiste : J. E. Morrison. Ale Ambre : M. Boyce et Fils. J. Daigault, barbier : Salon de première classe. Jos. Oct. Bélanger : Avis aux manufacturiers. Wm. Kennedy : Attention ! Attention ! P. C. D'Autheil : Efficacité des journaux. Traverser de St-Romald et Sillery. Traverser de l'Isle d'Orléans. Dr J. A. Marcoux, médecin-chirurgien. Hôtel du Peuple : M. O. Bélanger. Chaussures ! Chaussures ! : J. E. Comtois Windsor Hotel : Capt. Joseph Duchêne.

Quand l'iniquité aura converti toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour qu'elle grandisse et parfume les trois mondes. EDGAR QUINET.

FAUSSE RUMEUR

Nous sommes autorisés par l'hon. M. Beaubien à contredire la nouvelle publiée par l'Electeur annonçant que le député d'Hochebourg entrerait dans le gouvernement après la session.

Raison de la volte-face du Dr Cameron

L'Ornston Courier, journal anglais et conservateur publié à Ornston, dans le comté de Chateauguay, vient d'exposer dans un article de rédaction, la raison qui a fait sauter ce pauvre Dr Cameron dans les patauges conservateurs. Nous reproduisons cet écrit afin de montrer à M. Poupore son bon sens de dire, pour laver son nouveau converti, qui en désertant sournoisement le parti libéral, le Dr Cameron n'avait que des motifs honnêtes et honorables. Lisez lecteurs, ce que dit de cette volte-face un écrivain conservateur qui connaît bien son homme, et jugez-en. Voici ce que dit l'Ornston Courier :

"La position prise par le Dr Cameron, député de Huntingdon à la législature de Québec, en s'opposant au vote de censure sur l'exécution de Riel a été de nature à l'élever dans l'estime de ceux qui ne le connaissent pas aussi bien que nous le connaissons, et sa volte-face pour entrer complètement dans les rangs du parti conservateur a étonné un grand nombre de libéraux qui l'ont supporté, mais ne nous a pas étonné et, nous l'espérons, n'aura pas l'effet de tromper les électeurs du comté de Huntingdon.

Il n'y a qu'un peu plus de deux ans qu'il a été nommé docteur Cameron, à une assemblée obtenue dans son village durant la campagne électorale de Robidoux et Quin, prononçant un discours dans lequel il dénégait l'administration Ross dans les termes les plus forts, déclarant "quelle est pourrie jusqu'au cœur" et de plus, que l'hon. W. W. Lynch lui avait dit au cours d'une conversation privée que lui (M. Lynch) n'attendait que l'occasion de se séparer complètement de ses "malhonnêtes" collègues. Le docteur Cameron a nié cette dernière assertion (quoique beaucoup de gens la lui aient entendue) quand il fut mis face à face avec M. Lynch. C'est alors qu'il critiqua le système de comptabilité du gouvernement et trouva beaucoup à blâmer dans l'administration générale des finances. Mais où trouvons-nous aujourd'hui ce "logique" docteur ? Voici les paroles qu'il a prononcées en Chambre le 14 mai, au cours des débats sur le budget : "Il ne pouvait découvrir aucune raison pour dénoncer le gouvernement à cause de son administration des finances. Il croit que le gouvernement a agi honnêtement et il ne condamne certainement pas le gouvernement à cause de son système de comptabilité, vu que c'est le même qui a été suivi par tous les gouvernements depuis la Confédération." Il a ensuite voté avec le gouvernement sur l'amendement de M. Sheyn, contre le gouvernement, sur le budget, amendement qui fut perdu sur un vote de 38 contre 13.

Or, à une assemblée subséquente tenue quelques jours après celle mentionnée plus haut, nous profitâmes de l'occasion, en adressant la parole à nos électeurs, de montrer le Dr Cameron dans ses vraies couleurs politiques et nous prîmes que le temps n'était pas éloigné où il chercherait l'occasion de rentrer dans les rangs du parti conservateur, de ce parti qu'il regardait alors comme irrévocablement corrompu. Cette

occasion s'est présentée, et notre "prédiction" s'est accomplie.

Nous ne voudrions pas le blâmer d'abandonner son parti pour en adopter un autre, quand ses raisons sont bonnes et qu'il les donne honnêtement. La raison que le Dr Cameron donne pour abandonner M. Mercier est une bonne raison, c'est-à-dire qu'il ne veut pas appartenir à un parti qui base son programme sur l'échafaud de Régina. Si nous étions convaincus que le Dr Cameron parlait consciencieusement, qu'il était la sa seule et vraie raison pour abandonner le parti libéral, nous lui en tiendrions compte, mais nous avons raison de croire que le Dr Cameron a, pour rompre avec son parti, une autre raison qu'il ne dit pas et qui est celle-ci : le club conservateur de Huntingdon a fait du ravage dans le champ du docteur, à tel point que les chances de réélection de ce dernier diminuent de jour en jour, de sorte qu'il lui faut faire quelque chose pour rentrer dans les bonnes grâces de ses électeurs, dont il perd rapidement la faveur, de façon à ce que, quand arrivera le temps opportun, il puisse s'arracher au parti qui sera le plus fort, dans l'espoir d'être choisi comme son candidat aux prochaines élections générales, expédient qui lui a déjà réussi.

Que les conservateurs du comté de Huntingdon se laissent encore tromper par ce changeant docteur, nous en avons pas de crainte, vu que nous savons de bonne source que les conservateurs du comté de Huntingdon ne veulent plus rien avoir à faire avec ce monsieur et nous tenons de source très-digne de foi qu'un caucus informel de quelques-uns des principaux libéraux du village de Huntingdon tenu mardi dernier au soir, il a été décidé de faire signer une réquisition demandant à l'hon. M. Joly de faire la lutte dans le comté, dans l'intérêt du parti libéral, aux prochaines élections générales. Par conséquent, le Dr Cameron a une bien mince chance d'être choisi pour candidat par l'un ou l'autre des partis politiques.

Parlement Fédéral.

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 29 mai.

L'Orateur prend le fauteuil à 3 heures.

M. Desjardins, au nom de M. Tassé qui est absent, demande si le gouvernement a reçu un rapport de M. le curé Labelle qui a été chargé d'une mission en France dans les intérêts de l'émigration française; et si oui quand ce rapport sera-t-il soumis à la chambre ? L'hon. M. Carling.—Le rapport a été reçu mais trop tard pour être imprimé et soumis à la chambre à cette session.

M. Desjardins encore au nom de M. Tassé.—Le gouvernement a-t-il pris en considération le fait que chaque sénateur dans la province d'Ontario représente 80,000 âmes de la population d'après le dernier recensement; et qu'il y a plus de 100,000 Canadiens-français dans cette province. Si oui, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder un représentant au Sénat de la race Canadienne-française. Sir John.—Le gouvernement ne peut sans violer son serment d'office déclarer ce qu'il conseillera au gouverneur-général de faire à ce sujet. Le gouvernement est parfaitement au courant du fait mentionné dans cette interpellation.

L'hon. M. Costigan soulève une question de privilèges et répond aux déclarations faites par M. Cameron, de Huron, l'accusant d'avoir cherché (M. Costigan) à obtenir des limites à bois pour lui et les membres de sa famille. Il dit qu'il est vrai qu'il a fait des demandes à ce sujet pour son fils, mais qu'il croyait avoir le même droit que tout autre député de faire une semblable demande.

Il dit ensuite que les autres accusations portées contre lui n'étaient pas exactes. Il a été pendant un certain temps l'associé de M. R. J. Short et il a obtenu le privilège de couper les dormants pour le chemin de fer du Pacifique-Canadien. Il n'a aucun intérêt dans les limites à bois obtenues par M. Short.

M. Haggart soulève une question de privilège et nie les accusations portées par M. C. Cameron en disant qu'il avait des intérêts dans les contrats du chemin de fer du Pacifique-Canadien. Il a été violent dans son démenti, et a accusé M. Cameron de courtoisie. Il fut rappelé à l'ordre par l'orateur, retira les expressions qu'il avait employées à l'adresse de M. Cameron comme simple particulier.

Sir Richard Cartwright défend M. Cameron qui se trouvait absent étant allé chez lui. L'hon. M. Pope propose la troisième lecture du bill autorisant la construction d'un chemin de fer partant du détroit de Canso et cela comme entreprise publique.—Adopté.

Le rapport du comité de toute la chambre sur les résolutions pour accorder des subsides à certaines compagnies de chemins de fer et pour la construction de chemins de fer y mentionnés fut alors lu. Un projet de loi basé sur ces résolutions fut adopté en première lecture. Sur motion pour que la chambre se forme en comité des subsides. M. Casay attire l'attention de la chambre sur certains changements

qui ont été faits dans le rapport du département de la milice sur les opérations militaires qui ont eu lieu au Nord-Ouest l'an dernier.

Sir A. P. Caron explique au long les raisons de ces changements et la motion Casey est retirée.

A six heures l'orateur quitte le fauteuil.

A la reprise de la séance, Sir Richard Cartwright propose un amendement à la motion pour que la chambre se forme en comité des subsides. Il prétend que la dépense du pays ayant augmenté sous le gouvernement actuel et les revenus diminués, cette chambre est d'opinion qu'un changement est désirable dans le mode d'administrer les finances du pays.

Cet amendement est perdu sur division par un vote de 70 contre 36. La chambre se forme alors en comité des subsides, adopte plusieurs items et ajourne à minuit.

LA PAROISSE ST. JEAN-BAPTISTE.

La desserte St. Jean vient d'être érigée canoniquement en paroisse en vertu d'un décret de son Eminence le Cardinal Taschereau lu hier à la basilique et à l'église St. Jean. Ce décret sera relu dimanche prochain et publié ensuite.

La paroisse paiera \$110,000 de la dette de la Fabrique de Notre-Dame. M. Plamondon a aussi été fait curé et muni de nouveaux pouvoirs spirituels.

L'adresse suivante a été présentée à M. le curé Plamondon, au nom des paroissiens, par M. le chevalier Robitaille :

A. MESSIER F.-X. PLAMONDON, Curé de la paroisse St.-Jean-Baptiste de Québec.

Monsieur le curé, Vos paroissiens de St.-Jean-Baptiste sont heureux de vous donner ce titre, que dans leurs cœurs, ils vous décernaient depuis longtemps, et qu'ils regrettaient de ne pas pouvoir prononcer; mais, aujourd'hui, ils peuvent librement laisser déborder leur joie et voilà pourquoi nous sommes, en ce moment, réunis autour de vous.

Lorsque, il y a douze ans, le vénéré pasteur que nous aimons, et qui pendant vingt-et-un ans avait veillé avec tant de sollicitude au salut de nos âmes, eut été appelé à une position plus élevée, Mgr. l'Archevêque vous choisit pour lui succéder. Certes, le poste était difficile à remplir, car Mgr. Racine avait laissé parmi nous un souvenir ineffaçable et nous aimons toujours, aux grandes solennités, à revoir sa figure amie, à entendre sa parole éloquente.

Néanmoins, M. le curé, par votre zèle vraiment apostolique, par vos délicates attentions, par l'intérêt que vous avez manifesté envers tous, sans distinction de rang ni de fortune, vous avez conquis une aussi grande place dans nos cœurs, et il nous fait extrêmement plaisir de venir nous en rendre le témoignage.

Il y a cinq ans, à peine, nous avions encore une église qui nous était chère, parce qu'elle était le fruit de nos sacrifices; mais voilà que tout à coup, un affreux malheur vient fondre sur nous et que, dans une seule nuit, cette église est réduite en cendres avec près d'un tiers du faubourg St. Jean. C'était la désolation au sein de toutes les familles; même ceux dont les demeures avaient été épargnées se sentaient frappés au cœur, car l'église, c'est la maison de tous, c'est la maison où dès l'âge le plus tendre jusqu'à la vieillesse, nous aimons à venir épancher nos âmes devant Dieu et lui faire hommage de nos joies comme de nos peines.

Vous avez partagé notre douleur M. le curé, les sanglots qui se mêlaient à votre voix trahissaient assez l'émotion de votre cœur. Cependant, vous avez relevé notre courage abattu, et comme le berger rassemble ses brebis, vous nous avez trouvés dans la petite chapelle de l'école, un asile où il nous semblait encore être chez nous.

Mais, maintenant, les jours de deuil sont passés; notre église s'est relevée de ses ruines plus grande et plus majestueuse; par une heureuse idée vous avez reconstruit et agrandi l'école des chers frères sans avoir recouru à vos ouailles; par votre énergie vous avez organisé ce bazar, dont le résultat a étonné tout le monde, et qui nous procure aujourd'hui le plaisir d'entendre cet orgue magnifique, que nous admirons, et de voir tous les jours l'intérieur de notre église s'enrichir de nouveaux ornements; c'est encore à votre initiative que nous devons ce carillon sonore et imposant qui lancera désormais ses sons puissants à toutes les parties de la ville, nous appelant à la prière et invitant de loin ceux que le malheur a éloignés, à venir encore s'unir avec nous; enfin, c'est à vous qu'est dû, pour une grande part, l'heureuse issue des négociations entamées depuis longtemps, au sujet de l'érection de notre paroisse, et nous ne saurions vous dire combien nous sommes joyeux de cet événement.

Sans doute, il reste encore beaucoup à faire; nous avons assumé une très lourde dette; il faudra des sommes considérables pour terminer l'église, et malheureusement nos moyens ne répondent pas toujours à nos desirs; mais nous avons confiance en votre sagesse et en votre dévouement, M. le curé, et si notre concours vous est nécessaire, soyez

certain qu'il ne vous fera pas défaut et que nous resterons tous unis autour de vous.

Mais afin que toutes ces grandes entreprises puissent aller à bonne fin, il faut que Dieu vous conserve encore longtemps à notre tête et qu'il nous donne des forces proportionnées à votre courage; c'est la grâce que nous lui demanderons avec ferveur, et nous avons le ferme espoir que, selon sa promesse, il nous exaucera.

Voici la réponse de M. le curé Plamondon à cette adresse :

A Messieurs les citoyens de la paroisse de St. Jean-Baptiste de Québec. Mes chers et bien aimés paroissiens,

J'ai beau champ à répondre victorieusement à votre touchante et trop élogieuse adresse, à l'occasion de mon nouveau titre de Curé de la grande et belle paroisse de St. Jean-Baptiste de Québec. Je procéderai dans le même ordre que vous avez suivi.

D'abord vous parlez de la joie qui déborde de vos cœurs en ce jour. Cette joie fait le plus bel éloge de votre foi, de votre zèle, de votre amour envers l'Eglise qui a toujours occupé le premier rang dans notre cœur comme nous allons le voir bientôt.

Il y a douze ans la Divine Providence arrachait à votre amour, à votre confiance un homme dont l'éloquence, savait captiver vos intelligences et vos cœurs, dont l'esprit d'initiative et d'entreprises a fait faire des progrès étonnants, immenses, au milieu de vous, grâce à vos dons généreux, à votre charité qui n'a jamais connu de bornes. Les \$40,000 que vous lui avez donnés dans les 20 ans qu'il a passé au milieu de vous attestent ce que j'avance.

A votre point de vue il était difficile de succéder à un tel homme et c'est la vérité. Mais cet homme, destiné par Dieu à briller parmi les princes de l'Eglise, avait tellement préparé le terrain à son successeur, n'a eu qu'à demander, et on lui a donné, qu'à chercher, et il a trouvé, qu'à frapper et on lui a ouvert.

Oui, mille fois, gloire à cet homme qui a passé au milieu de vous en faisant le bien, et que l'on aime toujours à revoir au milieu de nous; gloire à cet homme que Dieu continue à protéger sur le vaste champ qu'il a à défricher.

Mes chers et bien aimés paroissiens, vous arrivez à une heure solennelle, l'incendie du 8 juin 1881, nuit terrible qui a réduit en cendres le fruit de vos 20 années de travaux, de sueurs, et de sacrifices!

J'ai pleuré sur vos ruines; j'ai médité les paroles de Jérémie dans cette nuit affreuse: quomodo sedet sola civitas plena populo. Plorans ploravit in nocte, et lacryma ejus in maxillis ejus. Vive Sion lugent. En un moment cette belle paroisse de St. Jean-Baptiste est devenue en partie déserte! Les larmes ont coulé des yeux et les gémissements se sont fait entendre sur toutes les voies. J'ai entendu deux mères de famille passant sur la rue St. Jean, tout affolées par la terreur portant dans leurs bras quelques effets sauvés de leurs demeures en feu s'écrier en pleurant à la vue de l'église en flammes: "Ah! si le bon Dieu nous laissait au moins notre église!!! Mon cœur a saigné en entendant cette plainte! Mon cœur a saigné longtemps quand j'ai vu mon cher troupeau dispersé aux quatre vents du ciel.

Les sœurs de la Charité et du Bon Pasteur nous ont recueilli dans leurs chapelles entièrement mises à notre disposition; que Dieu les bénisse! Tout le pays est venu à notre secours.

L'humble chapelle de St. Jean à l'Ecole des Chers Frères a été le premier pas fait dans la voie du rattachement. Ce pas vous l'avez fait dignement. \$16,000 dépensés sur cette école attestent votre grande générosité, et cela au moment où vous vous releviez de vos propres ruines.

Votre générosité a été grande et étonnante au grand bazar de 1884; \$11,500 sont là pour en donner la preuve. La bénédiction de nos quatre cloches si belles et si harmonieuses a surpris et surprend encore par le résultat obtenu, \$3,600, c'est-à-dire \$300 de plus que coûtent les cloches et leur installation.

Gloire donc soit rendue d'abord à Dieu, autour de tout bien, et à vous mes bien-aimés paroissiens de la nouvelle paroisse de St. Jean-Baptiste de Québec.

Aujourd'hui, nous entrons dans une phase nouvelle. La vieille desserte de St. Jean devient la jeune paroisse de St. Jean. Les liens qui nous unissaient depuis si longtemps à N.-D. de Québec, viennent d'être brisés. Nous sommes laissés à nous-mêmes. L'avenir se présente devant nous avec une dette de \$110,000, et une église dont tout l'intérieur est à faire.

J'ai travaillé avec vous pour rendre le fardeau de la dette un peu moins lourd. Dieu n'a pas permis que nous eussions un léger succès! Je dois vous dire avant de terminer que j'ai tremblé en acceptant avec vous toute cette énorme dette, et il n'y a que l'abondance à mon supérieur ecclésiastique, qui m'a fait assumer cette terrible responsabilité.

Mais avec une paroisse comme celle de St. Jean-Baptiste, où les cœurs ont toujours été si unis pour le bien, il est permis d'être audacieux et d'affronter les dangers de l'avenir. Je vous remercie de vos bonnes paroles, et je vous promets de con-

sacrer tous mes travaux pour l'avancement spirituel et temporel de la belle, grande et généreuse paroisse de St. Jean-Baptiste de Québec.

F. X. PLAMONDON, ptre. Québec, 30 mai 1886.

Nouvelles Générales

LÉVIS

A l'occasion de la naissance du futur roi d'Espagne, Son Excellence le Comte de Premio-Réal a voulu annoncer cette nouvelle aux citoyens de Lévis, par un concert en pleine air. Aussi la fanfare du 9ème Bat. V. Q. a fait entendre hier soir sur la terrasse vis-à-vis la villa du Comte Premio-Réal les plus beaux morceaux de son répertoire. Durant toute la soirée, il y eut illumination et feux d'artifice à la villa, 2500 citoyens de Lévis assistèrent à ce concert et se séparèrent en poussant trois hurrahs pour le petit roi et pour le Comte Premio-Réal.

RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS

On demande des renseignements sur les parents d'un jeune homme du nom de Jean Simon, qui est mort le 8 mai des suites des blessures reçues lors de l'effondrement de la bâtisse Brackett, le 5 mai.

Les parents de Jean Simon ont droit à une réclamation contre les propriétaires de cette bâtisse qui ont été tenus responsables de cet accident, par les jurés, lors de l'enquête faite par le coroner.

Voici la description du défunt: hauteur, 5 pieds neuf pouces, pesant 160 livres, cheveux et teint noir, yeux bleus; il portait des marques de la petite vérole. Simon n'était que depuis quelques jours à Minneapolis, lorsqu'il s'est fait tuer. Ses parents, a-t-il dit, avant de mourir, demeurent aux Trois-Rivières.

La famille Simon pourra obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant au Rév. Père Dagnault, pasteur de Notre-Dame de Lourdes, ou à A. F. Carrier, avocat, au bureau de l'Echo de l'Ouest, Minneapolis, Minn.

Les journaux du Canada sont priés de reproduire.

ÉTOUFFÉ PAR SA MÈRE

Hier matin, madame J. Lewis, rue Magdeleine, Pointe Saint-Charles, trouva son petit enfant de deux mois dans une condition très critique. Un médecin fut mandé, mais il n'arriva que pour constater la mort de l'enfant qui avait été trop pressé par sa mère et était étouffé pendant qu'il dormait près d'elle.

LES MÉDAILLES DU NORD-OUEST

D'après les instructions du major Dugas, le détective Robinson a visité hier les magasins de prêteurs sur gages, afin de produire les médailles du Nord-Ouest, déposées dans les Monts de piété par des volontaires du 65e bataillon.

On en a trouvé trois qui portent les noms suivants: J. Fraser, M. Kerrigan et J. Tellier.

Ces soldats vont être traduits devant une cour martiale conformément aux Queens Regulations. L'artillerie de garnison devrait bien suivre cet exemple.

Voici du reste le texte de la loi: "Les médailles doivent être exhibées à l'inspection hebdomadaire, où les officiers commandant les compagnies doivent s'assurer si elles sont la propriété des soldats qui la portent. Lorsqu'un soldat ne peut produire sa médaille, un bureau formé d'un capitaine et de deux sous-officiers, devra s'enquérir des causes de la perte de telle médaille.

"Si le bureau est d'opinion que le soldat s'est défilé intentionnellement de sa médaille, il subira son procès devant une cour martiale.

EN VACANCES

La saison artistique étant terminée à New-York, M. Paul Wiallard, notre excellent professeur est revenu passer quelques semaines avec ses amis de Montréal et de Québec.

M. Wiallard est enchanté de l'accueil qu'il a reçu à New-York; il est content des arts et des affaires. Pendant son séjour parmi nous, à la demande d'un nombre de ses anciens élèves, il donnera des leçons de chant et de déclamation.

HOME RULE

250 membres du parlement étaient présents à l'assemblée, des partisans du Home Rule, à Londres. M. Gladstone a déclaré que Lord Salisbury étant le chef officiel de l'opposition, l'on devait en conclure que la politique des conservateurs envers l'Irlande serait la coorction.

Parmi les nouveaux convertis à la politique de Gladstone, on remarque John Fletcher Moulton, député radical pour Clapham, et Samuel Whitbread, député libéral de Bedford. L'un et l'autre avaient suivi M. Hartington, mais appuient aujourd'hui M. Gladstone.

UNIVERSITÉ LAVAL.

Le bureau de l'association des dentistes de la province de Québec, qui fait ses examens dans les salles de l'Université Laval, à Montréal, vient d'offrir à M. le vice-recteur la somme de \$50 pour la bibliothèque médicale de l'Université.

M. les membres du bureau ne pouvaient prouver d'une manière à la fois plus délicate et plus utile qu'ils n'oublient pas les services rendus, si légers qu'ils soient. Ils ont droit à la reconnaissance de l'Université et des élèves en médecine qui bénéficieront de leur généreux présent.

CET ESPACE EST RÉSERVÉ PAR OCTAVE LEMIEUX & Cie, ENCANTEURS.

Enean de résidences de campagne, à Ste-Pétronille, Ile d'Orléans.

PAR OCT. LEMIEUX ET CIE. MARDI, LE 1ER JUIN

Sur les lieux, à Sainte-Pétronille, Ile d'Orléans

Nous avons reçu instruction de M. le capitaine P. PLANTE de vendre à l'encan, MARDI, LE PREMIER JUIN, quatre magnifiques résidences de campagne, situées au débarcadère à Ste-Pétronille, Ile d'Orléans. Chacune de ces maisons possède un vaste terrain avec plantations, avenues, etc., etc. Une de ces maisons possède dix-huit chaubres, et peut facilement servir de maison de pension; les autres sont agréablement situées, commandant la vue du fleuve et sont bien finies.

Conditions: argent comptant; possession immédiate.

La vente commencera à TROIS heures précises.

Le vapeur Orléans laisse le quai Champlain à 24 heures et est de retour à 6 heures P. M.

Pour toute information, s'adresser à notre salle ou au Capt. P. Plante. OCT. LEMIEUX ET CIE. 27 mai 1886. 4f-250

Grande Attraction et grande Excitation AU MAGASIN DE

A. T. CONSTANTIN & Cie, RUE ST-JEAN

Venez et voyez l'un des fonds de commerce les plus considérables de Caclnières noirs tout laine venant d'être reçus d'Europe, importés directement par eux et vendus à si BAS PRIX qu'il n'y a que ceux qui les ont achetés qui puissent les apprécier.

Nos meilleurs clients nous demandent d'annoncer ce fonds de commerce pour que le public le connaisse. NOS COTONS DES INDES blancs à 5c, sont incomparables.

3000 vgs ETOFFE À ROBES de 3, 10 et 15c, vendu à sacrifice.

Nos TWEEDS ont acquis la meilleure réputation et ont donné lieu aux ventes les plus considérables qui aient été faites ce printemps sur la rue St-Jean.

En jetant un coup d'œil dans nos vitrines éclairées à la lumière électrique on verra les bas prix extraordinaires de nos habillements de tweeds à bon marché de \$7.00, \$8.00 et \$10.00.

Nos chapeaux de paille de 3 à 5 cts. Notre job de dentelle, 5,000 verges, de 2 à 5 cts.

Toiles pour fenêtres, de 4 à 8 cents. N'oubliez pas

A. T. CONSTANTIN & CIE, Rue St-Jean. 29 mai 1886. 1s-254

AFFAIRES MARITIMES

Le montant perçu à la douane, le 29 mai, est de \$2,208 41

Arrivées et départs des vaisseaux.

EN DESTINATION DE QUÉBEC.

Enmore, —, Rochester, 26 mai. Flora, Jorgenson, Southampton, 27 mai. Ofar, —, Tonsberg, 18 mai. Alice Roy, Airl, Barbades, 29 mai. Atalanta, Bjertsen, North Sydney, 27 mai.

Grafton, —, Londres, 28 mai. Norrien, —, Waterford, 11 mai.

EN DESTINATION DE MONTRÉAL.

Denthoime (s), Wilkinson, North Sydney, 22 mai. Dominion (s) Wall, Bristol, 28 mai. Norwegian (s), Stephen, Glasgow, 27 mai.

ARRIVÉES DE MONTRÉAL.

Carmona (s), Halcrow, Londres, 27 mai.

Arrivages dans le port de Québec 29 mai.

Barque Vancouver, Monro, Liverpool, 21 avril, H Kennedy, charbon. — Mercur, Schoug, Moss, Hans Hagen et Fils, lest.

— Sleipner, Sorensen, Sydney, CB, 17 mai, Carbray, Routh et Cie, charbon. — Napoléon III, Olsen, North Sydney, 16 mai, Carbray, Routh et Cie, lest.

— Goclette Regina, Parent, St-Anne des Monts, maître, lest. Propulseur Lake Michigan, Gough, Hamilton, maître, fleur.

— Albertina, Hansen, Greenock, 30 avril. 30 mai

Steamer Lake Winnipeg, Campbell, Liverpool, 18 mai, H H Sewell, 140 pas et cargaison générale pour Québec, Montréal et l'Ouest.

— Dracona, Sangster, Newcastle, H Fry et Cie, carg gén pour Montréal.

— Ashdener, Sydney, CB, charbon pour Montréal. — Faedrelandt, Brunn, Pietou, charbon, port Montréal.

— Frivold, Johnson, Gunstadt, 12 avril. Falcon, —, Tonsberg, 2 mai. Sigrid, Larsen, Anvers, 27 avril. Fin, —, Londres, 5 mai. H M S Gularne, Campbell, Halifax.

EXPÉDIÉS.

29 mai.

Navire Sajojo, Zernichow, Londres, R R Dobell et Cie. — Persia, Aarve, Londres, Bryant, Powis et Bryant.

PASSAGERS.

Par le vapeur Lake Winnipeg, capt. Campbell, venant de Liverpool — Mme Quarrie, Mme Griffin, Mme Moore, MM. Gilyear, J P Dillon, Hockey, Vussen, M. et Mme Badenack, M. Robertson — 13 passagers de chambre, 3 internes diaires et 121 d'entrepont.

DERNIERE EDITION

NOTES DE LA REDACTION

Une correspondance en réponse à l'Electeur au sujet des annonces de la Corporation, est remise à demain.

Nous félicitons l'hon. M. Mercier pour son élection comme bâtonnier général du barreau de la Province de Québec.

Il est rumeur que l'hon. M. de Boucherville a refusé d'entrer dans le gouvernement local. On lui aurait offert un poste de ministre sans portefeuille pour donner du prestige au gouvernement mais il a refusé.

Sir William Collins Meredith

Sa Majesté vient de conférer la dignité de chevalier à l'hon. W. C. Meredith de cette cité, ex-juge en chef de la Cour Supérieure de cette province. Sir William a pendant sa carrière capté l'estime et la confiance de tout le Barreau. Ses lumières, son impartialité, sa courtoisie pour tout le Barreau ont fait regretter sa retraite. Aujourd'hui c'est un concert général d'éloges qui s'élève à l'adresse de celui qui vient d'être fait chevalier, et tout le monde lui souhaite de voir se prolonger longtemps encore une carrière si brillamment couronnée.

Un Nouveau Commandeur

L'hon. Donald A. Smith a été élevé par la Reine à la dignité de Commandeur de l'ordre St-Michel et St-George. Le nouveau chevalier a joué un rôle considérable dans le Nord-Ouest où il fut commissaire en chef de la compagnie de la Baie d'Hudson. Comme membre de la compagnie du chemin de fer du Pacifique il a pris une grande part à cette œuvre gigantesque. Sa fortune est immense. Il a déjà doté un grand nombre d'institutions d'éducation et de charité de cadeaux princiers.

NÉCROLOGIE

A la mémoire de notre regretté ami, Monsieur Charles Cinq-Mars, N.-P.

Aujourd'hui même ont eu lieu à la Basilique de Québec, au milieu d'un deuil immense, les obsèques de Monsieur Ch. Cinq-Mars, notaire, procureur de la Basilique, décédé le 27 de ce mois, à l'âge de 75 ans.

Désire il le regret causé par cette mort imprévue et inattendue est chose presque impossible; qu'il nous suffise de dire sans exagération, que ce regret est universel parmi toutes les personnes qui ont eu la gloire de le connaître, car il était un de ceux que l'on estime d'autant plus qu'on les connaît d'avantage; aussi a-t-il laissé une marque ineffaçable au livre de nos souvenirs.

Monsieur Cinq-Mars était à peine rendu depuis quinze jours à sa villa de Charlebourg, lorsqu'il fut frappé d'une inflammation de poumons, maladie dangereuse chez le jeune sujet et presque toujours mortelle chez le vieillard et malheureusement elle fut encore un dénouement fatal pour notre estimable ami.

Que n'ai-je les accents d'une pathétique éloquence pour chanter les louanges de Dieu sur la dépouille d'une existence précieuse! Que n'ai-je la voix de l'ange de la mort, qui, en l'arrachant à l'affliction d'une épouse chérie, d'enfants tendrement aimés et de nombreux amis, l'étonna d'un si grand calme, d'une si parfaite résignation à la volonté de Dieu qui lui demandait le sacrifice de sa vie; que ne vient-il lui-même, cet ange, nous dire le respect avec lequel il moissonna cette vénérable tête blanche par un travail constant et laborieux, et le bonheur ineffable dont il était pour ce respectable vieillard l'heureux messager! Mais si cette consolation ne nous est pas donnée, n'avons-nous pas été témoins des mérites de cette âme?

O vous, tendre épouse et enfants chéris, qui avez pu lui prodiguer vos soins touchants, que le dévouement et l'amour seuls ont pu soutenir, vous qui vous voyez frappés pour la première fois dans ce que vous avez de plus cher. Oh! suspendez, suspendez ces cris de douleur qui s'échappent de vos poitrines, pendant qu'à vos yeux, qu'à vos yeux du public, la faible voix de la forte amitié d'un ami en pleurs essaiera de retracer les vertus qui ont conduit notre regretté ami au séjour du bonheur.

Je voudrais peindre le courage de ce cœur dont l'amour infatigable du travail était l'appanage; je voudrais montrer la sérénité, la sainte résignation, le calme qu'il gardait au milieu des épreuves que le Seigneur lui envoyait dans sa jeunesse. En vain les revers et les écarts du début de sa carrière n'ont pu lui faire abandonner le droit chemin et toujours constant en un travail laborieux et vertueux, il est allé triomphant porter la palme de ses travaux au pied du trône céleste. Que ne puis-je rendre l'impression qu'il a produite sur tous ceux qui l'ont connu; que ne puis-je énumérer ces affections qu'il s'est acquises et la tendresse vraiment paternelle qu'il portait à sa famille chérie. Qui ne connaît pas avec quel zèle il se plaisait à protéger les indigents; combien, en lisant ce récit lugubre, ne se diront-ils pas: "Oui, monsieur Cinq-Mars fut mon protecteur, et si j'occupe dans le monde telle position, prêtre même, c'est à lui que je le dois."

Ah! je me sens impuissant à parler d'un personnage si exemplaire. Puisse-t-on d'un mieux trouver l'expression d'une vive reconnaissance pour le Dieu qui le comble de tant de grâces, d'une profonde sympathie pour ceux qui sentent le vide de son absence. Je laisse à ceux à qui l'âge plus avancé a permis de le connaître dès son enfance, je leur laisse, dis-je, le soin de donner à sa vertu l'éclat qu'elle mérite, et je leur dirai de répandre avec leurs pleurs les parfums de sa vie glorieuse en la faisant connaître dans ses détails.

J'ai voulu consoler une famille affligée, et j'ai donné libre cours à des flots de larmes! Une je serais heureux, pourtant, si ces larmes, à mesure qu'elles s'échappent, pouvaient soulager ces cœurs affligés, et à qui nous pouvons répéter: Epouse désolée, enfants en pleurs, séchez vos larmes, car celui que vous pleurez

vous voit et vous aime encore. Puisse ces nombreux témoignages de sympathie joints à nos prières, vous aider à supporter votre très-grande douleur.

R. I. P. G. G. E. E. M.

Résumé des Dépêches

LE "HOME RULE"

Londres 29.—Lord Harthington et ses partisans voteront probablement contre le projet Home Rule. Chamberlain et les radicaux s'abstiennent de voter, sur le projet Home Rule.

Belfast, 29.—La Police a saisi une certaine quantité de baïonnettes, de carabines à bord d'un steamer venant de Fleetwood.

Nouvelle-Orléans 29.—Un nouveau meeting a été tenu en cette ville ce soir en faveur du projet Home Rule.

ANNIVERSAIRE DE LA REINE

Les cérémonies d'usage ont eu lieu samedi jour suivant l'anniversaire de la fête de la reine.

Dublin, 29.—Une revue et une bataille simulée à laquelle 5,000 hommes ont pris part ont eu lieu au parc Phoenix aujourd'hui.

NOUVEL ÉVÊQUE

Rome, 30.—Le Pape a nommé le révérend A. Kalzée évêque de Green Bay, Wisconsin.

LA COMTESSE DE PARIS

Madrid, 29.—La comtesse de Paris et sa suite sont parties aujourd'hui pour Paris.

FRÉGATE ANGLAISE

Bermudes, 27 mai.—La frégate anglaise Bellerophon a reçu des ordres de partir pour Halifax demain.

CHOLÉRA

Vienne, 29.—Durant les dernières 24 heures il y a eu 33 nouveaux cas de choléra et 30 décès.

Bome, 29.—On rapporte qu'il y a eu à Vienne aujourd'hui 32 nouveaux cas de choléra et 12 décès.

LE PRINCE JÉRÔME

Paris, 29.—On dit que le prince Jérôme Napoléon fera sous peu un voyage aux États-Unis. Il viendrait pour rencontrer son fils.

L'ÉRUPTION DE L'ETNA

Catane, 29.—L'éruption de l'Etna se calme; on espère maintenant que tout danger est passé.

LA QUESTION DES PÊCHERIES

Londres, 29.—Conformément aux instructions reçues du gouvernement des États-Unis, le ministre américain Phelps a eu une entrevue aujourd'hui avec lord Roseberry, ministre des affaires étrangères, au sujet de la question des pêcheries.

On sait de source officielle que le gouvernement est plutôt content qu'autrement que ces difficultés soient survenues parceque, croit-on, elles auront pour résultat d'amener un règlement durable.

L'ARMÉE DU SALUT EN CONGRÈS

Londres, 29.—Le congrès de l'armée du salut est ouvert en cette ville aujourd'hui. La session durera toute la semaine. Deux mille officiers et plusieurs mille soldats venus de toutes les parties du monde sont présents. On a donné ce matin un déjeuner aux délégués à Exeter Hall. La salle était comble.

Le délégué canadien a dit qu'il regretterait que le Canada n'ait pas donné à l'armée du salut une partie de l'argent dépensé par le gouvernement de la Puissance pour mettre à exécution les rebelles Rieliistes. Si cet argent, a dit encore le délégué, avait été donné à l'armée du salut, les rebelles auraient été convertis et Rieli lui-même serait maintenant major dans l'armée du salut.

Nouvelles Générales.

CONSEIL GÉNÉRAL DU BARREAU

Il y a eu samedi, à 11 heures, au palais de justice, à Montréal, réunion du conseil général du barreau.

Présents: les honorables D. A. Ross, W. Laurier, H. Mercier, W. Irvine; MM. Désilots, Denoncourt, de Trois Rivières; Brown et Hackett, de Sherbrooke; Pécoud, d'Arthabaska, Noyes, de Bedford, S. Pagnuelo.

Le secrétaire général, M. Pagnuelo, présente son rapport.

Il résulte des comptes que les recettes totales s'élevaient à \$1890.33 et les dépenses à \$2,116.95. Soit un déficit de \$226.55.

Les revenus des sections, si l'on excepte celle de Montréal, sont insuffisants pour les dépenses courantes et elles n'ont actuellement aucun moyen d'augmenter leur bibliothèque.

Cette observation se rapporte également aux revenus du conseil général.

Les examens de l'année 1885 ont donné les résultats suivants: A la pratique: admis 27. Refusés 17.

A l'examen de janvier 1886: Admis à l'étude 6. Admis à la pratique 15.

Le comité suivant a été formé pour veiller à la passation du bill du barreau actuellement présenté à la législature de Québec, les honorables MM. Mercier et Ross et MM. Brown, Denoncourt et Pagnuelo. Les élections ont donné les résultats

suivants: Bâtonnier: général, honorable H. Mercier; secrétaire-général, M. S. Pagnuelo; assistant-secrétaire, M. Gouin.

Le programme des études légales universitaires présenté par M. Pagnuelo, a été accepté.

Il est basé sur les cours enseignés dans nos trois universités en prenant un moyen entre le nombre de leçons données par chacune.

En ce qui regarde le tarif des avocats, M. Pagnuelo s'exprime ainsi dans son rapport:

Je regrette de dire que la cour Supérieure n'a encore rien décidé au sujet des amendements au tarif des avocats suggérés par votre conseil, après une longue étude de la question.

J'ai transmis dès le commencement du mois d'octobre dernier aux juges en chef de Québec et de Montréal, les amendements suggérés par votre conseil à sa séance du 8 octobre 1885.

Les juges n'ont pris ce projet en considération que dans le mois de mars suivant; et leur œuvre s'est bornée à s'ajourner à la fin de juin prochain.

Quant à la Cour d'Appel, les modifications qu'elle a faites au tarif ont été jugées par le Barreau comme lui étant tout-à-fait défavorables, et au fond comme une réduction considérable sur les honoraires qu'il retirait auparavant.

Dans ces circonstances quelques-uns croient que le Conseil-Général du Barreau devrait avoir le droit de faire le tarif du Barreau, sauf à le faire approuver par le juge en chef de la Cour Supérieure ou d'Appel, suivant le cas, ou par une majorité des juges.

Le conseil discute quelques points de détail du bill et ajourne la séance sine die.

MUSIQUE

On vient de recevoir à Leth Bridge le premier piano expédié au Nord-Ouest.

SCÈNE DANS L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE MANITOBA

Un vote de non-confiance contre le gouvernement a été proposé jeudi soir par l'opposition.

Une vive discussion s'éleva des deux côtés de la Chambre. Après l'ajournement, M. Norquay et M. Martin se sont donné des taloches. Il n'y eut pas de sang répandu. Les amis séparèrent les antagonistes.

RASOIRS

Deux barbiers nègres, James Jemisons et Charles Jones, se sont pris de querelle dans un débit de boissons de Chicago relativement à leurs talents pour couper les barbes et les cheveux et finalement ils se sont battus à coup de rasoir. Jones a coupé la gorge de son adversaire, de telle sorte qu'il lui a presque séparé la tête du tronc. Jemisons est mort sur le coup et son meurtrier a été aussitôt désarmé et arrêté.

ORDRE RELIGIEUX

M. l'abbé A. Lacasse vient de laisser la cure du Cap-Chat, pour entrer dans un ordre religieux, et il est remplacé par M. l'abbé J. H. Lavoie, du vicariat de Matane.

BOXE

Pady Ryan, le fameux boxeur, écrit de Boston qu'il considère la proposition d'aller se battre avec Jim Smith en Irlande, pour devenir le champion des boxeurs du monde. L'enjeu sera de \$6,000.

MUTINERIE

Tous les hommes de la police montée trouvés coupables dans la dernière mutinerie à Edmonton et au Fort Saskatchewan ont été envoyés à la prison de Regina, où ils purgent leurs sentences.

PATRIOTES

Le 69e régiment de New York, tout composé d'Irlandais catholiques, offre d'aller prêter main forte à Parnell pour soumettre la province d'Ulster, si le bill concernant le Home Rule est adopté.

SIX ENFANTS EN UN AN

Il y a environ dix mois, la femme d'un cultivateur nommé Nansak, demeurant à Nichi, près de Cologne, Prusse Rhénane, a donné naissance à trois jumeaux. Ces jours derniers le même fait s'est renouvelé. Elle a présenté à son bienheureux mari trois autres petits enfants. La dépêche qui annonce ce cas de fécondité rare ajoute que la mère est convalescente et que les six enfants sont en pleine prospérité.

A Travers Quebec

Arrivées aux hotels

(Mountain Hill House.)

Aug. Lévêque, Ottawa; J. Forges, St-Michel; Dr Z. Gravel, St-George, Beauce; Paul T. C. Dumais, Hull, P. Q.; C. E. Forgnas, Malbaie; S. A. Murdoch, P. Q. De Guise, Montréal; Pierre Clément, Baie St-Paul; Emilio Boursément, Canada; E. Donais, Baie St-Paul, Z. Garneau, Cap Sante; Arthur Du Tremblay, Roberval; Pierre Gagnon, Trois-Rivières, W. Leclerc, Québec, Radolphe Dessaint, Kamouraska.

Cantatrice

Les paroissiens de l'église St-Roch ont eu l'avantage d'entendre hier matin dans leur église, Mlle Eugénie Tessier, jeune cantatrice aveugle, de Montréal. Elle a chanté l'Ave Maria

de Chorubini, avec la perfection d'une artiste accomplie.

Rédemptoriste

M. l'abbé Bouffard du Séminaire de Québec, doit bientôt entrer dans l'ordre des Rédemptoristes.

Confirmation

Parmi les élèves qui ont été confirmés samedi par Mgr D. Racine à la chapelle du Bon-Pasteur, nous avons oublié de mentionner Mlle Eva Evanturel, fille du Lieut-Col. Evanturel du 8ème bataillon. Mlle Evanturel avait fait sa première communion l'année dernière durant l'expédition du 9ème au Nord-Ouest et la famille a attendu le retour du Col. pour la confirmation. Mlle Athala Evanturel était la marraine de Mlle Eva.

Dangereux

Les trottoirs de certaines rues dans les différents quartiers de la ville sont dans un état dangereux. On nous cite même plusieurs accidents arrivés ces jours derniers. Avis au comité des chemins.

Mois de Marie

Les exercices du mois de Marie se termineront, ce soir. Nous devons remercier, au nom du public, les dames et les jeunes demoiselles de Québec qui ont donné si généreusement leur concours.

Nous croirions manquer à un devoir sacré si nous nous abstentions de nommer celles qui, chaque soir, venaient chanter les louanges de la Mère de Dieu.

Mesdames Legendre, B. Turcotte, Deléry, Paquet, Mlles Baillargé, Taschereau, Bouchette, Archer, Lemoine, Smith, Côté, n'ont pas peu contribué à relever l'éclat de ces cérémonies. Un bon nombre de messieurs ont aussi généreusement donné leur concours. C'est toujours avec peine que l'on voit finir ces exercices, qui ramènent la foi chez les fidèles et leur donne une piété encore plus fervente pour la bienheureuse Vierge Marie.

Funérailles

Les funérailles du regretté Charles Cinq-Mars, Ec., ont eu lieu à dix heures ce matin au milieu d'un grand concours de personnes. On remarquait parmi les assistants: l'hon. Juge Tessier, M. Montambault C. R., M. Cyr, Tessier N. P., Tremblay N. P., et presque tous les notaires de la ville.

Les étudiants en médecine assistaient aux funérailles. Les porteurs étaient MM. Robitaille, M. D. N. Lemieux, D. Bronsseau, F. Marcoux, T. Ledroit et F. Gourdeau. Le deuil était conduit par les fils du défunt.

M. le Curé de Québec a fait la levée du corps. Le service a été chanté par M. le Grand-Vicaire Hamel, assisté de MM. Moisan et Dupuis comme diacre et sous-diacre. L'absoute a été faite par M. le Grand-Vicaire Doucet, curé de la Malbaie. Les restes du défunt ont été déposés dans le caveau de la famille au cimetière St Charles.

Journaliers

150 journaliers venant du Saguenay sont allés travailler sur le Pacifique et sur le chemin de fer du Lac St Jean.

Maritime

Un navire de Sa Majesté, le Gulnare, arrivé hier dans notre port devra faire bientôt l'exploration de la rivière. C'est le même navire qui a fait les explorations l'automne dernier. Il a beaucoup l'apparence d'un avis.

Cour de police

Marcel Meyer, accusé d'assaut sur la personne de Théophile Garon, est trouvé coupable et condamné à \$1 d'amende et les frais ou à 4 jours de prison.

Noyade

M. John Ellis, agent de remorqueurs, s'est noyé samedi dernier. M. Ellis était à bord du Conqueror qui remorquait la barque Albertine lorsqu'il fut frappé par l'amarre et jeté par dessus bord.

Pavillon des patineurs

La foule qui encombrerait le pavillon des patineurs samedi dernier à jout d'un spectacle bien amusant. Il y a eu des courses entre deux employés du pavillon, MM. O'Connor et Harrison. La foule ne leur a pas ménagé ses applaudissements, ils sont arrivés presque ensemble au but.

M. O'Connor est un patineur élégant et semble être plus habile que son adversaire, M. Harrison. Aussi joudi soir les deux patineurs recommenceront-ils la course. Nous espérons que le public québécois encouragera cet amusement qui devient de jour en jour très en vogue.

Cour du Recorder

Un commerçant qui s'est grisé samedi soir et qui promenait sa paisible existence sur la rue St. Jean, a été condamné à \$4.00 d'amende et les frais ou quinze jours de prison.

Deux journaliers se sont enivrés samedi soir et sont allés ensuite se rafraîchir sur la rue St. Jean. Ils ont été condamnés à \$4.00 ou quinze jours de prison.

Un million qui tricolait sur la rue St. Jean entre 11 heures et minuit samedi soir a été saisi.

Victor Reid qui se mouille souvent le gosier avec du Rye a été condamné à quatre mois de prison pour s'être enivré de nouveau. Louis Alfred qui errait sur la rue St. Paul après s'être grisé a été condamné à 15 jours de prison.

Sermon

C'est Sa Grandeur Mgr. A. Racine qui a fait le sermon hier à la grand-messe à la Basilique. L'éloquent prédicateur a eu de très beaux mouvements et nous avons remarqué celui où il s'est adressé à Son Eminence le cardinal Taschereau pour le féliciter de son élévation au cardinalat.

Concert

Nous prions nos lecteurs de se rappeler qu'un magnifique concert aura lieu soir mardi à St. Coloman de Sillery. Le programme nous promet une jolie soirée. Aussi, afin de permettre à ceux qui voudront y assister, le vapeur Lévis laissera le quai Champlain à 6 p. m. et reviendra aussitôt après la soirée. Un Omnibus quittera aussi la barrière Ste Foye à 7 hrs. précises. Voir le programme que nous publions ailleurs.

Le Monarque

M. Edgar Bergevin, a ouvert samedi dernier son nouveau magasin No. 44, rue St-Jean.

Avec un assortiment complet de marchandises de haut goût, en fait d'articles de toilette et merceries pour messieurs.

Il invite particulièrement ses amis, ses pratiques et le public en général à aller lui rendre visite.

Le Monarque porte son nom. C'est en effet le plus beau magasin de ce genre que nous ayons jamais eu à Québec.

Allons-y donc en masse. Im.—2fs

Efficacité des journaux

Monsieur, Jusqu'aujourd'hui, je n'ai qu'à me flatter de l'efficacité des journaux, car depuis que j'ai commencé à faire connaître par leurs voix les grands lots de marchandises que j'achetais à de grandes réductions, l'affluence à mon magasin a toujours été grandissante; aussi je reviens de nouveau avec confiance exposer à mes nombreuses pratiques et au public en général que je suis en mesure de leur offrir du tweed tel que je viens d'en recevoir, c'est-à-dire: 100 pièces tweed tout laine, qualité supérieure, valant \$1.00 pour 75 cts. Mais ce que je puis appeler l'événement du jour par excellence c'est un grand lot de chapeaux de paille blancs et de couleurs, dont la valeur est de 75c. à \$2.00 chaque, que je donne à choisir pour 50c.

Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai en mains toutes les garnitures les plus nouvelles et de goût, que l'on puisse désirer.

Enfin, j'invite tout spécialement les Dames à venir voir ce grand lot de Chapeaux, où je suis certain que les plus difficiles trouveront à leur goût, et à très bon marché.

P. C. D'ARTEUIL.

Im.—229

Etablissement de teinture

Madame J. B. Britton, qui jouit d'une grande réputation pour la teinture des vêtements de toutes sortes, et plus particulièrement des plumes, a transporté son établissement au No 74, rue Saint-Joseph, Saint-Roch, en face de la Caisse d'Économie. Elle profite de cette annonce pour remercier les nombreuses personnes qui ont bien voulu l'encourager jusqu'à ce jour, et pour solliciter leur bienveillant patronage à venir, en leur promettant de s'acquiescer toujours avec autant de ponctualité et de perfection, des commandes qu'elles lui confieront.

19 mai.—2 s

Le service anniversaire de feu Léonard Emile Larose, sera chanté à l'église St.-Roch, mardi, premier juin, à neuf heures. Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister.

Charbon sans pareil! P. Gingras & Cie., 107, Rue St-Pierre.

La maison P. GINGRAS & Cie, si avantageusement connue aujourd'hui des consommateurs de charbon qui lui accordent un patronage dont elle ne saurait trop les remercier, les informe respectueusement qu'elle vient d'en acheter 5,000 TONNES

qu'elle recevra chaque semaine dans des bagnes. Ce détail est très important, car l'on comprend que le charbon se pulvériser bien moins s'il est déchargé d'une barge que s'il l'est d'un navire, le système de déchargement n'étant pas du tout le même.

La maison P. GINGRAS & Cie, vend les charbons suivants qui défont toute concurrence:

Wilkesbarre et Laokavanna, Egg et Grate pour fournaies, Stove et Chestnut pour poêles, Newcastle pour grilles et forgerons, Écosse et Sydney.

Communications téléphoniques. 29 mai 1886.

Canada, Province de Québec, District de Québec. No. 545. Amable J. Caron, Demandeur;

Patrick Fitzpatrick, Défendeur. Avis public est par le présent donné en vertu d'un bref de fieri facias de bonis énuméré en cette cause, les meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause, seront vendus le septième jour de juin prochain, à dix heures avant midi, sur le marché Montcalm, en la cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en une jument brune crin noir, une jument sous poil noir.

THEODORE ROBITAILLE, H. C. S. Québec, 29 mai 1886. 1f—257

BULLETIN FINANCIER

ACTIONS DE BANQUES, ETC.

29 mai, 4 h. p. m.

Table with columns: Valeur des actions, Dernier cours, Vendeurs P. \$100, Acheteurs P. \$100. Rows include Banque de Montréal, Ontario, Du Peuple, Molson, Toronto, Jacques-Cartier, Marchands, Québec, Union, Commerce, Fédérale, Nationale, Cie du Tél. de Montréal, etc.

Salle Jacques-Cartier

LUNDI, 31 MAI

—GRANDE—

Soirée Dramatique

DONNÉE PAR LA

COMPAGNIE DRAMATIQUE DE QUÉBEC

Au bénéfice de l'École des Frères de St-Roch.

LES BOUCANIER

—OU—

LES FRÈRES DE LA COTE

Pièce en 4 actes, dont un Prologue et 7 Tableaux.

On pourra se procurer des cartes à l'avance chez M. Bédard, tabaciste, rue et faubourg St-Jean, chez M. J. A. Langlais, libraire, rue St-Joseph, chez Drouin & Frère, rue St-Joseph, à la Grande Union ou au plan de la salle sera déposé, chez Lacroix, tabaciste, rue St-Valier, et le soir à la porte de la salle.

ADMISSION: Galeries, 15 cts, Parterre, 25 cts, Sièges réservés à l'avance, 35 cts. 25 mai 1886. 244

Saint-Colomb de Sillery

GRANDE SOIRÉE

DRAMATIQUE ET MUSICALE

Mardi, le 1er Juin

—DANS LA—

SALLE PUBLIQUE

PREMEDITATION NOUVELLE

(Suite.)

Il était vraiment impossible de croire à une pareille impudeur dans le crime, à un tel mépris de toutes les précautions à prendre en un cas de cette sorte.

A l'effarement des premières minutes succéda une indécision plus cruelle. Que devait faire la confidente officielle de l'épou-vantable secret que lui révélait la dépêche? Car c'était un secret et la publicité forcée que lui donnaient les nécessités de la transmission ne pouvait, aux yeux de Mlle Anastasie, lui enlever ce mystérieux caractère.

Prévenir la victime désignée de l'abominable attentat? Mais comment s'y prendre? comment l'aborder? comment lui dévoiler la trame ourdie contre elle? S'adresser à l'autorité publique? Tout bien pesé, c'était là le plus sûr.

Il fallait, à coup sûr, que le contenu de la dépêche fût bien grave, car le conciliabule qui eut lieu entre les représentants de la loi et la directrice dura longtemps.

Tout bien pesé, c'était là le plus sûr. Et, considération qui finit par l'emporter, n'était-ce pas le moyen de se rapprocher quelques instants de ce séduisant capitaine, auquel elle aurait si volontiers offert l'holocauste de ses fleurs d'orange quadrangulaires?

Le départ du dimanche aura lieu à 6 heures du matin du quai Champlain. Le prix aller et retour sera de 50 cents.

Toute société religieuse ou civile qui voudrait organiser un pèlerinage pourra engager ce vapeur à des conditions avantageuses, en s'adressant au capitaine du vapeur.

Pour que rien ne manquât à la solennité de l'expédition, le juge voulut absolument faire armer son garde champêtre, le père La Clochette, qui, furieux d'être arraché intempestivement aux délices du cabaret, ceignit en maugréant son sabre.

Lorsqu'ils arrivèrent, les hôtes de la villa déjeunèrent gaiement. La fenêtre ouverte laissait pénétrer les senteurs fraîches de la vallée, et, sur la table, le soleil allumait des diamants aux angles des cristaux et trempait dans l'ambre liquide du chablis les pointes d'or de ces flèches.

Le maître du logis et sa fille entrèrent au salon, où les attendaient le capitaine et le juge de paix. Ceux-ci se levèrent, graves, un peu embarrassés. Entrer en matière n'était point chose aisée.

—J'aurais vivement désiré, Monsieur Vernay, dit-il en s'adressant au maître du logis, faire votre connaissance dans d'autres circonstances que celle qui nous amènent aujourd'hui.



Traverse de l'Isle d'Orléans

Le vapeur "Orléans"

Capitaine Bolduc

Le et après le 12 mai, jusqu'à nouvel ordre, (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit:

Table with columns: DE QUÉBEC, DE L'ÎLE D'ORLÉANS, and departure times.

Arrêtant à St-Joseph en allant et revenant. Les jours de fêtes un voyage se fera de l'Isle à Québec, à 8 heures du matin.

TRAVERSE DE St-Romuald et Sillery

LE NOUVEAU VAPEUR "LÉVIS"

Capitaine Desrochers, gérant.

Le et après le 1er mai, laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit:

Table with columns: NEW LIVERPOOL, QUÉBEC, and departure times.

LES DIMANCHES

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant.

Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 heures p. m.

Ligne de Sainte-Anne

A partir de JEUDI, le 27 MAI courant, le vapeur "Brothers" fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours à 6 h. a. m., excepté les MARDIS et SAMEDIS où les voyages suivront la marée, faisant un voyage régulier tous les Dimanches.

Le départ du dimanche aura lieu à 6 heures du matin du quai Champlain. Le prix aller et retour sera de 50 cents.

Toute société religieuse ou civile qui voudrait organiser un pèlerinage pourra engager ce vapeur à des conditions avantageuses, en s'adressant au capitaine du vapeur.

ELZÉAR FORTIER, 247

Traverse de Québec et Lévis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE se rattachent aux convois ci-dessous mentionnés, laissant le temps et la glace le permettant.

Table with columns: QUÉBEC, LEVIS, and departure times.

7.30 Malle pour Halifax.

8.00 Train (accommodation) pour la Riv. du Loup.

11.00 Malle pour la Riv. du Loup.

P. M. 5.00 Train (accommodation) pour la Riv. du Loup.

Pour le Québec Central.

10.30 Express pour Sherbrooke.

P. M. 1.30 Train mixte pour St-Joseph

4.00 Express de Sherbrooke.

Le Ambrée

—DE— CARLING

NOUS, soussignés, ayant été nommés seuls agents, par la Compagnie de Brasserie et de Fabrication de Malt Carling, de London, (limitée) pour la vente de leurs célèbres (bières anglaises houblonnées) ALE, PORTER, et HALF-AND-HALF, (moitié-bière, moitié-porter), donnons avis aux citoyens de Québec et aux bourgeois environnants que nous sommes prêts à leur fournir tous ces articles de première classe, et nous espérons que nous saurons mériter l'encouragement et le patronage de nos clients par la diligence que nous mettrons à nos affaires et à répondre aux désirs de nos clients.

La qualité des bières que nous vous offrons n'est pas surpassée, et elles sont bien connues dans toute la Puissance comme constituant un breuvage pur recommandé par la Faculté médicale comme tonique nutritif et ramenant à la santé les invalides.

Nous répondrons avec la plus grande attention possible et la plus grande diligence aux ordres qui nous parviendront.

M. Boyce et Fils, AGENTS, Nos 15 & 17, rue St-George, QUÉBEC.

20 mai 1886. 1m-239



CHEMIN DE FER QUEBEC-CENTRAL

Arrangements d'automne et d'hiver.

A COMMENCER

LUNDI, LE 5 AVRIL 1886

Les Trains circuleront comme suit:

Table with columns: Malle, Mixte, Fret, and departure times.

Arrivée à Jct. Beauce... 1.20

Arrivée à Lévis... 3.45

Arrivée à Jct. Beauce... 3.40

Arrivée à Jct. de Beauce... 3.45

Arrivée à Sherbrooke... 8.30

Arrivée à Lévis... 10.50

CHEMIN DE FER QUEBEC et LAC ST. JEAN

Le et après LUNDI, le 2 NOVEMBRE, les trains circuleront tous les jours (excepté les dimanches) pour et de la station du Palais, Québec, comme suit:

ALLANT AU NORD

6.35 a m Train mixte laissera Québec pour Saint-Raymond, arrivant là à 10 a. m.

4.00 p m Train de la malle laissera Québec pour la Rivière à Pierre, arrivant là à 7.45 p. m.

ALLANT AU SUD

6.00 a m Train de la Malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours, excepté le Dimanche et le lundi, pour Québec, arrivant là à 9.55 a. m.

3.00 p m Train mixte laissera St-Raymond à 4.00 p. m. pour Québec, arrivant là à 6.30 p. m.

Train de la malle reviendra de la Rivière à Pierre à 8.30 h. p. m. tous les samedis, à St-Raymond, arrivant là à 9.45.

Le train de malle se rencontre à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT Secrétaire et Gérant. Chambres Commerciales. 22 janvier 1886 55

Chaussures! Chaussures!!

NOUVEAU MAGASIN

Chaussures

Le public trouvera au NOUVEAU MAGASIN, No. 91, RUE ST-JOSEPH, St-Roch, un assortiment complet et des mieux choisis, de CHAUSSURES, qui se vendent à un prix défiant toute compétition.

On trouvera aussi à ce magasin tout genre de chaussures dans les plus bas prix.

M. J. E. Comtois a en mains un grand lot de chaussures achetées en Joby qu'il vendra à très bas prix.

Souliers bottonnés pour dames, 55 c. Bottines en cuir solide pour dames, de 85 c. à \$1.00.

Gaiters pour hommes, \$1.00. Soulier Ecotier pour dames, 85 c. à 1.00 valant \$1.25.

Ce nouveau magasin est ouvert depuis Samedi, le 8 courant

Le public et tous les amis sont respectueusement invités d'aller y faire une visite.

Les meilleurs ouvriers pour ouvrage sur commande sont attachés à cet établissement.

Toute commande sera exécutée sous le plus bref délai, et avec tout le soin possible.

— ALLEZ CHEZ —

J. E. COMTOIS, No. 91, Rue St-Joseph, ST-ROCH 1m-222

TERRE A VENDRE.

Le soussigné, pour cause de santé, offre en vente à St-Henri de Lévis, une terre de trois arpents sur trente, avec maison à deux étages en pierre de rang et en brique, grange de 100 pieds, hangar, etc., le tout en bon ordre. L'eau dans toutes les bûches. Plantations d'érables et verger à proximité de l'Eglise et du Québec Central. Prix modérés. Conditions faciles.

S'adresser au propriétaire, THEO. BEAUDOIN, St-Henri de Lévis, ou à L. E. THOMPSON, à La Justice, Québec, 5 mai 1886. 3m 31a-119

Chapeaux! Chapeaux!

C'EST LE TEMPS PLUS QUE JAMAIS D'ABANDONNER LES CASQUES. Voici le printemps qui arrive.

Achetez vos chapeaux chez J. F. O'BRIEN, No. 95, RUE ST-JEAN.

Vous y trouverez le véritable chapeau élégant, bon marché, au prix du gros 24 mars 1886. 3m-144

Le mal de tête guéri

MM. Gingras, Langlois & Cie., Messieurs.

Pendant huit ans j'ai souffert horriblement du mal de tête causé par la mauvaise digestion. Après avoir longtemps souffert de cette maladie pendant laquelle j'ai essayé sans efficacité plusieurs sortes de remèdes, mon médecin me conseilla de boire à peu près une chopine d'EAU ST-LEON après chaque repas et avant de me coucher.

C'est ce que je fis, et je dois déclarer sincèrement qu'au bout d'une quinzaine de jours mon mal de tête avait entièrement disparu.

Je continue encore à prendre de cette eau en me levant le matin, et avant de me mettre au lit le soir, et je suis actuellement en aussi bonne santé que jamais.

Je demeure messieurs, Votre obéissant serviteur, ED. MATTE, Contracteur, 185, rue Richelieu, Québec, 20 mai 1886.

La célèbre EAU MINERALE ST-LEON est à vendre chez tous les pharmaciens et épiciers à 25 centins le gallon, et en gros et en détail chez

MM. Gingras, Langlois & Cie., Seuls Agents de la Puissance, Québec, Vis-à-vis du Palais du Cardinal, Québec, 21 mai 1886.

J. DAIGNEAULT, BARBIER,

Salon de Première Classe.

BAINS

A l'eau chaude et à l'eau froide toujours prêts. (LE DIMANCHE JUSQU'À 10 HEURES.)

30, Rue Notre-Dame, En face de l'église de la Basse-Ville, QUÉBEC. 20 mai 1886.

LOTERIE NATIONALE

DE M. LE CURE A. LABELLE.

VALEUR DES LOTS. PREMIÈRE SÉRIE, \$50,000 00 GROS LOT \$10,000.

DEUXIÈME SÉRIE, \$10,000 00 GROS LOT \$2,500.

Grand tirage final des Lots DE CETTE LOTERIE, LE 11 AOUT PROCHAIN

LES GROS LOTS SERONT TIRÉS. HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLETTS.

Cout du Billet. Première Série, \$1.00. Deuxième Série, 25 cents.

Pour obtenir des billets, s'adresser, soit en personne, soit par lettres enregistrées au soussigné, agent pour le district de Québec, et à M. VICTOR MARIER, sous-agent, 83, rue d'Aiguillon. Envoyez 5 cents pour port et enregistrement de l'envoi des billets.

LOMER HAMEL, 58, Côte de la Montagne, Québec, 13 mars 1886.

L'ESPRIT D'ENTREPRISE

C'est avec plaisir que nous annonçons au public, l'ouverture d'une NOUVELLE MAISON DE COMMERCE de premier ordre, nous voulons parler de

MM. Labrie & Gagné

qui, après avoir servi de longues années dans le commerce d'épicerie, viennent d'ouvrir pour leur compte, dans cette ligne, un magnifique magasin de Gros et Détails, aux

Nos. 31 & 35, Rue St-Pierre BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Leur assortiment est des plus complets et consiste en Vins, Liqueurs, Thé, Café, Tabac, Cigars, Saucisses, Concomres en canistres, de toutes sortes, etc. Viandes, Légumes, Fruits, Etc., Etc.

Les prix sont excessivement réduits, les ordres remplis avec promptitude. Toute pratique sera servie avec la plus grande politesse.

Nous vous invitons à aller faire une visite afin de vous convaincre. 5 mai 1886. 216

EAU CHAUDE.

Vu que le chauffage à l'eau chaude est devenu avec raison le chauffage adopté dans toutes les résidences, le temps est arrivé maintenant de choisir la bouilloire que l'on se propose d'adopter pour l'hiver prochain.

LA BOUILLOIRE (SUPER-HEATER) DE SAMPSON

a été, pour deux raisons, éprouvée et garantie par les hommes pratiques et le public en général. Toutes les personnes qui en ont fait l'essai sont venues à en attester la supériorité sur toutes les bouilloires qui sont actuellement sur le marché, au point de vue de son efficacité, de l'économie qu'elle entraîne et de sa simplicité.

Étant faite de métal solide, elle n'a point de jointures qui soient susceptibles de subir de dilatation ou de contraction. Elle est partout d'égale force, très simplement construite, aisément nettoyée parce que l'on en atteint chaque partie sans difficulté. Sa surface colorifiée est beaucoup plus étendue et mieux placée que dans toute autre bouilloire en proportion avec l'espace réservé au feu. L'eau passe deux fois dans la Bouilloire et la laisse ensuite à son plus haut degré d'ébullition pour se diriger dans les tuyaux. La bouilloire se distribue d'elle-même, et quand elle est une fois bien arrangée, elle fonctionne à température égale pendant 8 ou 10 heures.

NOTE.—Le Super-Heater peut être adopté aux bouilloires cylindriques qui sont maintenant en usage.

On peut aller voir fonctionner cette bouilloire à l'Établissement de R. SAMPSON, 251, rue St-Jean, où l'on pourra obtenir gratuitement tous les renseignements nécessaires et prendre connaissance des certificats qui attestent la valeur de la bouilloire.

R. SAMPSON, 251, rue St-Jean. 26 mars 1886.

PENNEE & PEER, MARCHANDS A COMMISSION

DE FLEUR, GRAINS ET PROVISIONS, Québec et Toronto.

BUREAU A QUÉBEC, BUREAU A TORONTO, 113, rue St-Pierre, 43, Wellington East. 30 janvier 1886. 6m-78

HOTEL ALBION,

RUE DU PALAIS, QUÉBEC.

Cet Hôtel, qui a eu autrefois une si grande vogue, et qu'on avait fini par fermer, vient d'être ouvert de nouveau au public. Inutile de dire qu'on y a fait une foule d'améliorations qui l'ont transformé complètement. Les chambres sont bien aménagées, la table est abondamment pourvue de toutes les précieuses de la saison, les vins et liqueurs sont excellents, et les prix sont modérés, ce qui n'est pas à dédaigner. Enfin tel qu'il est aujourd'hui, l'HOTEL ALBION est une maison de première classe qui ne le cède en rien aux meilleures de la ville.

Le service est fait avec une extrême régularité par des employés polis et attentifs.

Il faut aussi remarquer que l'Hôtel Albion est pour être tenu ouvert l'été et l'hiver.

J. A. BERGERON, Gérant, Autrefois commis à l'Hôtel St-Louis. 27 mai 1886. 1m-252

Ouvert durant toute la nuit

J. E. MORRISON, PHARMACIEN-CHIMISTE, 31, RUE BUADE, 31

A l'honneur d'informer ses clients et le public en général, qu'à partir de cette date, son établissement sera ouvert

DURANT TOUTE LA NUIT

pour recevoir et préparer toutes prescriptions, etc., etc.

Les ordres reçus par le Téléphone durant la nuit seront préparés et envoyés aussi promptement que pendant le jour.

HEURES DU DIMANCHE:—9 à 10 A.M., 11.30 à 1 P.M., et 6.30 à 8 P.M., et après 10 P. M. 21 mai 1886.

WINDSOR HOTEL!

Le soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a ouvert le

"WINDSOR HOTEL" Au No. 37, Rue St-Nicholas, Palais. CAPT. JOSEPH DECHÈNE. 11 mai 1886. 223

Hotel du Peuple!

MONSIEUR O. BÉLANGER

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a ouvert son hôtel et maison de pension au No. 32, rue et Côte du Palais.

Il y aura aussi une écurie de louage (Hivery stable), à des prix très réduits. 13 mai 1886. 1m-227

Compagnie de navigation du Richelieu et Ontario

Arrangements du Printemps 1886

Les vapeurs de cette compagnie vont-geant entre QUÉBEC et MONTRÉAL feront le service comme suit:

Le steamer QUEBEC, capt. Robt. Nelson, les Mardis, Jendis et Samedis, à sept heures p.m., de Montréal.

Le steamer MONTRÉAL, capt. L. H. Roy, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

MONTRÉAL ET TORONTO

Les vapeurs faisant le service entre ces ports, commenceront le 1er de juin.

QUÉBEC ET LE SAGUENAY

Le vapeur UNION, capt. Barras, commencera ses voyages le 4 mai, laissant Québec à 7.30 a.m., les Mardis et les Vendredis.

Le steamer ST-LAURENT, capt. Lecours, commencera ses voyages le 23 juin, laissant Québec à 7.30 a.m., les Mercredis et les Vendredis. Et le steamer SPARTAN, capt. Rivier, commencera ses voyages le 1er juillet, laissant Québec à 7.30 a.m., le lundi.

Tous ces steamers touchent à la Baie St-Paul, aux Eboulements, à Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, la Baie des Haies.

Le steamer SPARTAN partira aussi pour Chicoutimi, la Baie des Haies, les Dimanches, à 1 p.m., touchant à tous les ports de la route excepté la Baie St-Paul. Les Eboulements et l'Anse St-Jean.

A vendre: BILLETS pour Montréal et pour l'Ont. On se procure des chambres au quai Napoléon.

A vendre: BILLETS pour la ligne du Saguenay et chambres disponibles au bureau, quai St-André.

BILLETS à vendre pour tous steamers et chambres à louer chez M. R. M. Stockings vis-à-vis de l'Hôtel St-Louis. A. DESFORGES, Agen 205

JAS. F. BELLEAU

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES, Edifice de la Banque Union, NO. 56, RUE ST-PIERRE QUÉBEC.

Assurance contre le Fen LANCASHIRE D'ANGLETERRE, capital: £3,000,000 stg. GUARDIAN D'ANGLETERRE, capital £2,000,000 stg.

Assurance sur la Vie et contre les accidents CITIZEN du Canada, capital: \$1,188,000.

Directeurs: Hy. Lyman, Ecr., président; Andrew Allan, Ecr., Vice-Président; Robert Anderson, Vice-Président "Merchants Bank"; Arthur Prevost, Ecr., Directeur "Banque du Peuple"; J. B. Rolland, C. D. Proctor, Hugh M. Allan, Ecr.

Québec, 9 janvier 1886.

Avis aux Manufacturiers

Jos. Oct. BELANGER MÉCANICIEN-FORGERON

Successeur de feu Nic. Consigny No. 127, Rue Fleurie, ST-ROCH.

Invite les manufacturiers et le public en général à venir lui faire une visite. Ayant acquis dix années d'expérience dans les meilleures boutiques des Etats-Unis, il espère pouvoir leur donner pleine et entière satisfaction, dans toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier.

Une visite est sollicitée. 19 mai 1886. 234

GRANDE VENTE

—DE— 3,000 Verges de Soie!

Commencera Mercredi, le 26 courant. Satin merveilleux noir et de couleur, \$1.15 pour 75c.

Soie de Jersey, noire et de couleur, \$1.45 pour 95c.

Satin merveilleux noir, \$1.75 pour \$1.50. Satin Gros grain, \$1.75 pour \$1.15. Satins de couleur rayés, \$1.50 pour 95c.

Soie noire et Ottomane, 90c. pour 60c. \$1.15 " 75c.

Rien que 300 vrs. de soie ottomane noire, durable, \$2.25 pour \$1.35. Satin noir, \$1.25 pour 75c.

450 vrs. de popline de couleur, très convenable pour vêtements d'été, 65c. pour 25 cts.

On sollicite respectueusement une visite. COTÉ & FAGUY, 4, Rue St-Jean. 25 mai 1886. 1m-246

LA JUSTICE

Journal Indépendant

Publié tous les jours à deux éditions par jour.

PRIX DE L'ABONNEMENT ÉDITION QUOTIDIENNE \$3.00 par année. ÉDITION HEBDOMADAIRE 50 CENTIMS par année.

Aussi impressions de toutes sortes telles que:

TÊTES DE COMPTES, FACTURES, BLANCS DE COUR, DE BILLETS ETC., ETC.

La Justice